
JOSEPH VILLETARD.

L'homme dont nous voulons recueillir aujourd'hui l'histoire a été le jouet d'une étrange destinée. Le début de sa carrière avait fait de magnifiques promesses à son avenir ; la fortune sembla prendre à tâche de lui donner les plus cruels démentis. Jeté, encore adolescent, dans l'arène brûlante de la diplomatie, au milieu de la tourmente révolutionnaire, il se voit un instant l'arbitre d'une république fameuse ; il est fier de la protection et de l'amitié du plus grand homme des temps modernes ; il marche sous les rayons d'une vive intelligence et d'un cœur chaudement inspiré, tout paraît lui sourire, quand, par une fatalité désastreuse, ces gages de bonheur et de gloire lui échappent presque tous à la fois ; la disgrâce, l'isolement, l'oubli viennent briser ses plus beaux rêves, et pour comble d'infortune, il se survit à lui-même, à ses facultés brillantes, et à ses plus ardentes sympathies.

Cette vie est triste à raconter, et cependant elle devait trouver une place dans la galerie que nous consacrons aux personnages distingués de notre pays. Jusqu'à ce jour, le côté politique de cette figure a seul occupé les chroniqueurs contemporains. Des documents inédits nous permettront de rectifier quelques jugements et quelques faits qui ont dépassé les limites de la justice et de la vérité ; puis, nous arriverons à des points de vue plus intimes ; nous montrerons l'homme privé, le littérateur, le poète ; nous puiserons dans les précieux souvenirs de quelques anciens amis, dans ses opuscules devenus rares et qui sont

peu connus ; et nous aurons peut-être le bonheur de le réconcilier avec ceux qui gardaient de fâcheuses préventions contre sa mémoire, et de lui gagner le cœur de ceux qui l'avaient oublié.

Nous ne nous faisons pas illusion sur ce travail qui réclamait une plume mieux exercée que la nôtre ; des difficultés de plus d'un genre nous attendent au passage, mais nous rendrons notre tâche plus facile et plus simple en livrant, sans trop de commentaires, les résultats de nos investigations. On ne doit aux morts que la vérité pure, et cette dernière a toujours assez de puissance pour amnistier l'inexpérience de l'historien (1).

Edme-Joseph Villetard naquit à Auxerre, le 18 mai 1774, d'Edme-Germain Villetard et de Françoise Boyard. Son père, gentilhomme bourguignon, embrassa chaleureusement la cause de la révolution française, renonça de lui-même à ses titres et privilèges, et changea ses propriétés seigneuriales contre des domaines de la nation. Il remplit pendant quelque temps les fonctions de maire de la ville d'Auxerre.

Joseph y fit ses études à l'Ecole militaire. Il fut le contemporain de notre célèbre Fourier, alors professeur de mathématiques,

(1) La reconnaissance nous oblige à offrir ici publiquement nos remerciements à MM. le baron Martineau des Chesnez, Deschamps, ancien ordonnateur, Bernard d'Héry, Dourneau de Seignelay, dont l'extrême obligeance a mis à notre disposition les documents et les souvenirs qu'ils avaient conservés sur Joseph Villetard. Nous nous empressons également de témoigner notre vive gratitude à M. Saint-Cyr Villetard, fils de notre malheureux compatriote, qui occupe en ce moment une honorable position dans les bureaux du ministère de la guerre. Puisse notre œuvre, enrichie de ses précieuses communications, lui prouver toutes nos sympathies pour une mémoire qui lui est si chère et si douloureuse à la fois. E. D.

et eut pour condisciples plusieurs notabilités qui, à des titres divers, sont restées chères à la mémoire du pays. Nous pouvons citer dans le nombre MM. Chaudé, ancien directeur du Mont-de-Piété, auteur d'un ouvrage sur Herculanium; Villetard (Alexandre), son parent, représentant de l'Yonne à la Convention nationale, sénateur sous l'empire; Boulage, ancien doyen de la Faculté de droit de Paris; Garnier, qui fut préfet de la Creuse; les deux Durand, l'un antiquaire distingué, et l'autre peintre; enfin MM. Liégeard, ancien préfet des Hautes-Alpes, et Deschamps, ancien ordonnateur, qui seuls tous deux survivent à cette phalange des amis de collège (1).

Nous ne dirons rien de particulier sur les premières années de Joseph Villetard, sinon qu'il s'adonna avec ardeur à la culture des belles-lettres. Ses premiers essais littéraires réfléchissaient vivement la couleur grecque et romaine. Il avait déjà la fierté de ces tribuns antiques, une admiration sans bornes pour ces brillants météores des civilisations passées, et pour les institutions républicaines, quand éclata la révolution de 1789. — Deux années se passèrent avant qu'il ne quittât la maison paternelle; là, profondément remué par les bruits qui arrivaient chaque jour de la capitale, stimulé par l'enthousiasme de son père pour les idées nouvelles, partageant ses loisirs entre l'étude des révolutions passées et le pressentiment des révolutions

(1) Depuis la lecture de ce travail à la Société des Sciences historiques de l'Yonne, la mort est venue frapper un nouveau coup : témoin de nos premières luttes révolutionnaires, Jean-Joseph-Prix Deschamps, ancien intendant militaire, est décédé à Auxerre, le 10 juin 1856, à l'âge de 84 ans, ayant conservé jusqu'à la fin de son honorable existence la plénitude de ses facultés et de ses palpitants souvenirs, et vivant en patriarche au milieu des siens dont il était vénéré.

à venir, il cherchait à quels instincts de sa nature il obéirait de préférence pour son entrée dans la carrière où l'homme est condamné à lutter jusqu'à son dernier jour.

Nous le voyons en 1790, à l'âge de dix-neuf ans, capitaine de la garde nationale de Vincelles. Tout le monde a lu l'épître pleine de verve et d'entrain qu'il adressait à cette occasion à son ami Deschamps; nous y reviendrons, quand il s'agira de ses œuvres poétiques. Les honneurs militaires que lui décerna sa compagnie lui firent-ils abandonner le temple d'Apollon pour les lauriers du dieu Mars, selon le langage favori de cette époque? Nous le croyons, car en 1791, il part comme volontaire; il suit l'irrésistible torrent qui entraînait la jeunesse française vers nos frontières ensanglantées pour y défendre le sol de la patrie et les nouvelles conquêtes de la liberté. Mais les temps étaient durs pour le pauvre soldat; il fallait faire un rude apprentissage, au milieu des privations et des combats de chaque jour: Villetard, habitué au confortable de l'existence, aux douces rêveries de sa muse, à l'indépendance de ses caprices, dut éprouver plus d'un cruel mécompte. Aussi revint-il à Paris l'année suivante, et grâce aux démarches de son père et à l'amitié d'Alexandre Villetard, membre de la Convention, il troqua bientôt l'uniforme et le mousquet contre une plume de secrétaire d'ambassade.

Ce fut au mois de juillet 1792, qu'il fut envoyé en Italie près le plénipotentiaire de France à Gênes. Il nous racontera lui-même son entrée en fonctions dans une lettre qui nous a été conservée par M. Deschamps, son ami:

« Je fus reçu à mon arrivée par M. et M^{me} de Naillac avec toutes les bontés possibles, et dès le lendemain je commençai chez eux le train de vie que je vais dorénavant mener auprès de leurs personnes. Voici à peu près ce que c'est: je me lève de bonne heure. Après m'être fait coiffer, je prends jusqu'à huit

heures ma leçon d'italien. Alors je passe dans le salon, où, après avoir causé avec M. et M^{me} de Naillac, nous prenons ensemble le meilleur chocolat qui soit, je crois, de Paris au Pérou. Je me retire chez moi pour travailler jusqu'au dîner, soit pour moi, soit pour la légation, lorsque la besogne se présente. Nous dînons ensuite à une table délicieusement servie, M. de Naillac étant l'homme du monde le plus friand que je connaisse. Nous y voyons la première société du pays à certains jours de la semaine; on se lève pour aller faire une visite ou deux; de là à la promenade, d'où l'on rentre au café à 7 heures, où régulièrement nous prenons tous les soirs, selon l'usage du pays, les glaces en causant. Le spectacle ou le concert s'ouvre une heure après. Nous y avons notre loge, et nous y passons le reste de la soirée le plus agréablement du monde. Nous sommes logés encore à l'hôtel garni en attendant qu'on ait meublé les appartements du superbe palais Balbi où nous allons habiter. Tu vois que si j'ai à me plaindre de quelque chose, ce n'est que de ne pouvoir partager tous ces agréments avec toi. »

La vie diplomatique apparaissait à Villetard sous les auspices les plus séduisants; mais ce doux *far niente* ne devait avoir qu'une durée éphémère. M. de Naillac, soupçonné de favoriser le parti anti-révolutionnaire, fut décrété d'arrestation par la Convention nationale et remplacé par Tilly. L'orage, qui grondait sourdement déjà sous le beau ciel d'Italie, apporta bientôt à Villetard de plus sérieuses préoccupations.

La république de Gènes, au milieu des événements qui mettaient l'Europe entière sous les armes, avait cherché tous les moyens de se soustraire aux instances et aux menaces des puissances coalisées pour lui faire embrasser le parti de la contre-révolution; elle hésitait de même devant les promesses et les cajoleries de la France, et désirait garder la neutralité pour con-

server la paix et son indépendance. Un événement grave, arrivé dans son port au commencement d'octobre 1793, vint mettre sa politique à une terrible épreuve : La frégate française *la Modeste* était amarrée au quai de la ville, lorsque trois vaisseaux anglais et deux frégates y mouillèrent ensemble. Un d'eux s'était placé tout près du bâtiment français, qui avait arboré le drapeau tricolore. Le capitaine anglais requit le commandant de *la Modeste* de hisser le pavillon blanc, disant que l'autre lui était inconnu. L'officier français répondit à cette insulte comme l'honneur le prescrivait ; mais les Anglais avaient trois ponts volants de préparés ; ils les jetèrent sur la frégate et l'abordèrent ; au même instant, des hunes et du pont ils commencèrent une vive fusillade ; l'équipage de *la Modeste* n'était préparé à rien ; une partie se précipita dans la mer, et fut tuée par les soldats ennemis ; le reste fut fait prisonnier.

L'indignation du peuple génois fut à son comble : Drake, agent de l'Angleterre, en passant sur la place de la Bourse, fut hué, poursuivi et menacé.

Les représentants du peuple près l'armée d'Italie, Robespierre jeune et Ricord envoyèrent au sénat de Gênes une déclaration qui mettait en demeure le gouvernement de sortir de sa neutralité « en présence d'un attentat qui détruisait le droit des gens, « qui mettait l'humanité en danger, et qui avait été commis sous « les yeux du peuple génois, dont le territoire était religieusement respecté par la nation française. » Cette pièce se termine en signifiant, au nom de la République française, que la « lenteur et l'indécision du sénat de Gênes à tirer une juste et éclatante vengeance de l'assassinat commis dans son port et sous « ses canons, envers le genre humain, dans la personne des « membres de la société française, serait regardée comme une « hostilité, et que la République française est prête à agir pour

« obtenir la réparation d'un si grand crime (1). »

La Convention nationale s'émut vivement à cette nouvelle ; mais on avait besoin de Gênes et de son territoire pour l'alimentation de nos armées ; on hésita tout d'abord à s'en faire une ennemie, et l'on préféra les moyens diplomatiques à la force des armes. De nombreux libelles furent répandus contre les Anglais qui pressaient les Génois de se déclarer en leur faveur. Le plus officiel fut le manifeste publié par Villetard : nous en citerons quelques passages pour donner la mesure du savoir-faire et des tendances de notre diplomate de 22 ans.

LE PEUPLE GÉNOIS A DRAKE.

« Non moins convaincu que le ministre de S. M. Britannique des agitations et des malheurs de l'Europe, le peuple Génois en gémit profondément. Il n'assignera pas si les lois républicaines que s'est donnée la France en ont été la première origine, ou si plutôt l'étranger qui voulut entraver son indépendance et s'immiscer dans son gouvernement n'en fut point la véritable cause. Il ne décidera point qui sont ceux qui voulurent saper les fondements de cet empire ; si ce fut le parti des hommes libres révoltés contre la tyrannie, ou la faction des esclaves rebelles à la loi ; mais intérieurement persuadé par le serment de 25 millions de Français que l'état où ils se trouvent est celui qui leur convient, il croirait, en y portant la moindre atteinte, violer les droits sacrés des peuples, anéantir la sainte morale des nations.

« Nous avons prêté l'oreille aux agents du peuple Français se gouvernant lui-même, par les mêmes raisons qui

(1) *Moniteur* du 4 novembre 1793.

nous avaient fait écouter le ministre de Georges III, à qui le peuple anglais a cru devoir confier les rênes de son gouvernement. Nous laissons à ces agents le soin de terrasser vos calomnies par leurs réponses ou leur silence, et tandis que vous les accusez d'avoir violé, dans nos états et dans nos ports, les saintes lois de l'honneur et des gens... ô ironie atroce! nous irons pleurer avec eux sur les cadavres de leurs frères massacrés par vos satellites.

« Vous nous peignez les forces navales de la République française comme anéanties, et nous voyons ses vaisseaux accourir, de l'Océan dans la Méditerranée, pour reconquérir par la force ce qu'elle a perdu par la trahison. Vous nous assurez que nous n'avons rien à perdre, si nous nous déclarons contre elle; mais n'eussions-nous à regretter ni les capitaux de nos fortunes, ni les débouchés de notre commerce, nous aurions du moins à conserver l'honneur national que nous n'avons pas vendu, comme tant d'autres, aux passions individuelles de quelques tyrans. Vous prétendez que nous avons tout à gagner? Serait-ce, dites-nous, une partie de la honte recueillie à Raus-en-Maurienne, à Lyon, à Puyserda, à Dunkerque, à Toulon même? Ou serait-ce plutôt une partie des honorables lauriers moissonnés sur *la Modeste*?

« Non, nous n'en voulons point. Nous conserverons notre neutralité, si nous croyons qu'il soit de notre intérêt de le faire. Si nous nous déclarons, ce sera pour le parti qui nous paraîtra le plus juste, et nous ne nous laisserons influencer ni par d'insidieuses promesses, ni par d'insultantes menaces. — » (*Moniteur*, 3 décembre 1793).

Ce manifeste fut lu dans le petit conseil et électrisa la population génoise; des préparatifs de défense furent organisés sous le canon même de quinze vaisseaux anglais; la neutralité armée

fut décrétée par le gouvernement. L'escadre anglaise quitta bientôt le port de Gênes ainsi que l'amiral Drake, emportant les malédictions de la multitude, indignée des atrocités commises par sa nation et de la tyrannie qu'elle exerçait en Italie. — (*Moniteur*, 16 décembre 1793.)

Rappelé d'Italie en l'an III, quelque temps avant l'organisation constitutionnelle de la France, Villetard reçut bientôt après l'ordre de retourner à son poste, lorsque le général Bonaparte ouvrit cette fameuse campagne qui fut le prélude de tant de victoires. Il remplit quelque temps à Gênes les fonctions de secrétaire de la légation de France auprès de Faypoult, alors ministre plénipotentiaire. Son activité incessante, la loyauté de son caractère, les formes séduisantes de son esprit, et de plus, les sentiments intelligents et libéraux qu'il professait vis-à-vis des populations italiennes, lui avaient gagné le cœur d'un grand nombre de patriotes piémontais. Sous son inspiration, une souscription fut ouverte et des dons considérables furent offerts et déposés entre ses mains ; le produit en fut versé par lui-même dans le trésor de l'armée française, et servit à ouvrir la campagne d'Italie.

Ce fut pendant son séjour à Gênes qu'il publia, de concert avec le citoyen Galdi, un mémoire sur la nécessité de fonder une république en Italie. Il avait pris pour épigraphe un article tiré de la constitution de Condorcet, que nous reproduirons ici, parce qu'il nous semble le véritable drapeau sous lequel Villetard s'était rangé, et sous lequel nous le verrons bientôt combattre avec autant de courage que de profonde conviction. Voici cette épigraphe : « Dans les pays occupés par les armées de la
« république française, les généraux seront tenus de maintenir,
« par tous les moyens qui sont à leur disposition, la sûreté des
« personnes et des propriétés, et d'assurer aux citoyens de ces

« pays la jouissance entière de leurs droits naturels, civils et politiques : ils ne pourront, sous aucuns prétextes et en aucuns cas, protéger, de l'autorité dont ils sont revêtus, le maintien des usages contraires à la liberté, à l'égalité naturelle et à la souveraineté des peuples. — (Art. 3, titre 13. »)

Ce mémoire finissait en adressant ainsi la parole au gouvernement français au nom de l'Italie :

« Directoire exécutif, dépositaire de la puissance de la nation française, du bonheur de la postérité, des espérances du genre humain, si tu sens la dignité de ton être, si tu planes à la hauteur de tes destinées, fais ce que ferait à ta place le souverain dont tu n'es que l'organe ; il combat pour son indépendance, il ne saurait vouloir notre esclavage ; tu peux nous affranchir ou nous vendre... choisis du dernier rang parmi les despotes coalisés contre l'espèce humaine, ou du premier entre les libérateurs du monde. » (1)

Villetard avait connu, lors de sa première mission en Italie, le général Bonaparte, qui, à la suite du siège de Toulon, était venu prendre à Gênes des renseignements sur les fortifications de cette place, et sur les moyens d'ouvrir la campagne de 1794. Pendant son rappel, il habitait la capitale sous le même toit que lui.

C'est là que commencèrent leurs premiers rapports affectueux. Bonaparte aimait la conversation vive, spirituelle et enthousiaste du jeune diplomate ; il devait l'entendre avec une curiosité inquiète exposer ses vues d'avenir au sujet de l'Italie, dont il avait été l'hôte pendant trois années consécutives, et qu'il avait cherché à comprendre en étudiant les moindres bruits de son cœur.

(1) Manuscrit de J. Villetard.

N'y aurait-il pas quelque chose de saisissant dans le récit des confidences réciproques de ces deux hommes ? Ils différaient cependant par le langage et par la pensée : l'un comprimait avec peine ce cri qui allait lui échapper bientôt : *Italiam! Italiam!* et, la main sur son épée, il se préparait à y fonder la république par les armes, l'autre : rêveur plus doucement inspiré, suppliait la guerre d'abandonner ses foudres et voulait inaugurer la liberté par la science et la philosophie : « A propos
« d'empires changés de face, écrivait-il à son ami Deschamps,
« je ne sais si nos italiens n'en vont pas passer par là avant
« qu'il soit peu. Je vois Kellermann, Anselme et Truguet qui les
« cernent par terre et par mer, et veulent à l'envi planter l'arbre
« de la liberté sur les tombeaux des Catons et des Emiles. Hélas !
« l'eau bénite de nos frères laïcs et de nos carmes a bien refroidi
« leurs cendres, et je doute qu'on puisse voir refleurir à Rome
« un aussi beau feuillage. Mes chers Français, laissez là vos
« canons et vos guerriers ; leurs échos et leur ombre ont suffi
« pour faire palpiter de peur tous ces sots fanatiques ; apportez-
« leur des presses, amenez-leur des philosophes, ou vous ne
« ferez que de l'eau claire. »

Bonaparte, appelé au commandement de l'armée d'Italie, n'oublia pas son jeune ami, il lui écrivit à Gênes une lettre des plus flatteuses. Il l'appela bientôt auprès de lui pour lui confier différentes missions en Piémont, dans la Marche-d'Ancône, à Rome, comme administrateur, comme homme de lettres, et comme adjoint à la commission des arts pour la recherche des manuscrits. Villetard se trouvait avec Monge, le 26 pluviôse an V, à Notre-Dame-de-Lorette, lorsque l'armée française vint y camper et se tenait prête à marcher sur Rome. L'église du couvent renfermait la *Casa santa*, demeure de la Vierge à Nazareth. C'était une petite maison de cinq à six toises carrées, dans laquelle on

voyait une madone placée sur un tabernacle. De tous les points de la chrétienté on venait en pèlerinage visiter la madone (1). Des présents, des diamants, des bijoux envoyés de toutes parts formaient son trésor qui montait à plusieurs millions. Aussitôt que la cour de Rome connut l'approche de l'armée française, elle fit enlever et mettre en sûreté les trésors de Lorette ; on découvrit cependant encore plus d'un million en matières d'or et d'argent. La Madone fut expédiée à Paris ; c'était une statue en bois sculpté, qui portait le cachet d'une antique origine ; on y joignit les habits de la Vierge et quelques débris de vases qui avaient fait partie de son modeste ménage. D'après les ordres du général Bonaparte, Villetard fut chargé de cette opération qu'il exécuta en présence de Monge et de Moscati, médecin de Milan. La Madone a été vue pendant plusieurs années à la bibliothèque nationale ; le premier Consul la restitua au Pape après le concordat , et elle fut enfin rendue aux pieux visiteurs de Notre-Dame de Lorette (2).

Vers la fin de germinal an V, Villetard reçut du commandant en chef l'ordre de se rendre à Venise en qualité de secrétaire de la légation de France. Cette nomination, faite par une autorité militaire, mais qui fut ratifiée par le pouvoir exécutif, n'a rien qui doive surprendre, car Bonaparte, on le sait, était investi de pleins pouvoirs sur tout ce qui concernait les agents diplomatiques au-delà des Alpes. Il avait demandé lui-même cette toute-puissance au Directoire, quand il lui écrivait quelques mois

(1) La légende dit que les anges l'ont portée de Nazareth en Dalmatie, lorsque les indigènes s'emparèrent de la Syrie, et de là, au travers de l'Adriatique, à Notre-Dame-de-Lorette.

(2) Voir le *Moniteur* du 10 ventôse an v, et les *Mémoires de Napoléon*, ch. iv. Tolentino.

auparavant : « On gâte tout en Italie..... toutes les fois que votre général ne sera pas le centre de tout, vous courrez de grands risques. On n'attribuera pas ce langage à l'ambition. Je n'ai que trop d'honneurs etc. etc. » (1) Villetard se rendit immédiatement à ce nouveau poste.

Avant d'aller plus loin, qu'il nous soit permis de jeter un coup d'œil rapide sur la situation politique de Venise vis-à-vis de la France et des puissances coalisées. La révolution de 1789 avait éveillé dans le gouvernement vénitien autant de répulsion que de défiance ; ces idées nouvelles subversives des traditions du passé, lui avaient semblé un fléau dont il fallait par des moyens extrêmes écarter la contagion. L'inquisition d'Etat prenait les mesures les plus vexatoires pour empêcher l'introduction des écrits ou des personnes qui pouvaient lui porter ombre. Le traité de Pilnitz, dont l'Angleterre et la Russie avaient été les instigatrices, vint mettre en demeure la république de Venise de satisfaire sa haine contre la France, en se rangeant sous la bannière de la coalition. Mais, Venise, dénuée d'énergie, incertaine sur les chances d'une lutte formidable, crut pouvoir s'effacer devant l'ébranlement de l'Europe entière, et rester spectatrice de l'orage dont elle espérait conjurer les atteintes. A l'imitation de Gênes, elle proclama sa neutralité. Néanmoins, elle ne laissa passer aucune occasion de manifester son mauvais vouloir pour la république française, elle refusa de reconnaître en 1792 le nouveau chargé d'affaires, et consentit seulement après la mort tragique de Louis XVI à tolérer un agent inférieur. Bientôt les succès de l'armée française contre les coalisés apportèrent de nouvelles terreurs aux Vénitiens. Ils revinrent sur leur

(1) Lettre du général Bonaparte au Directoire exécutif, 17 vendémiaire an v.

détermination première, et un ministre plénipotentiaire fut envoyé à Venise. Son langage, plein de calme et de fermeté, fit comprendre à quelle hauteur notre nation s'était placée.

Mais bientôt le général Bonaparte a franchi les Alpes à la tête de son armée. Les Autrichiens sont repoussés à cinq reprises différentes ; de magnifiques batailles, Montenotte, Millésimo, Dego, Mondovi, Lodi, Arcole, Rivoli, la Favorite, le Tagliamento viennent consacrer la gloire et la grandeur militaire de nos soldats. Le territoire de Venise devient le théâtre de cette lutte sanglante et le gouvernement du Doge voit grandir de jour en jour ses embarras et ses incertitudes. Il armait néanmoins, en défiance des éventualités, et tous ses actes donnaient à penser que ce n'était pas en faveur de la France. Ses préférences pour les autrichiens n'étaient plus un mystère. Bonaparte le somma de choisir. Après chaque victoire, il renouvelait la proposition de son alliance ; mais les partis divisaient déjà Venise, et la majorité voulait toujours la neutralité simple.

Cependant le succès de nos armes et la pression des événements déterminèrent le général français à proposer la paix à l'Autriche. Il était vaguement question d'obtenir la limite du Rhin pour la France, en donnant à l'Empereur certaines indemnités territoriales dont Venise était menacée de faire partie. Ces bruits, d'une part, et les vexations inséparables d'une guerre d'invasion avaient attisé la haine italienne et le désir de la vengeance. Au commencement de 1797, les idées révolutionnaires parties de Milan, récemment constituée en république, s'étaient propagées comme un vaste incendie. En quelques jours, les villes de Bergame, de Brescia, de Salo et de Crème se révoltèrent contre le joug que lui imposait l'oligarchie de Venise. On accusa les Français d'avoir été les moteurs de ces insurrections ; il leur était difficile d'en décliner totalement la responsabilité. Venise

se plaignit et demanda l'intervention française contre la défection de ses principaux états. Bonaparte voulut bien promettre son assistance ; mais il fit observer qu'il ne pouvait se montrer entièrement hostile à des idées de liberté qui avaient le patronage de la France. Néanmoins, si le Doge voulait accepter son alliance, fournir un contingent de 12,000 hommes, introduire quelques changements dans sa constitution et marcher avec lui contre l'Autriche, il s'engageait à faire rentrer les villes dissidentes dans le devoir. Ces propositions furent rejetées, et Venise persista dans son apparente neutralité.

Sur ces entrefaites, une insurrection générale, fomentée par l'Autriche et les partisans de l'oligarchie, éclata parmi les paysans de la terre-ferme et en fit une nouvelle Vendée. La guerre civile déchira ces malheureuses contrées. On s'égorgeait aux cris de vive saint Marc ! mort aux Jacobins ! Des soldats français périrent victimes de ces fanatiques. Bonaparte comprit qu'il était temps d'en finir avec Venise. Il ne pouvait, en marchant sur Vienne, laisser sur les derrières trois millions d'insurgés.

Dès qu'il connut la révolte des paysans de la terre-ferme, il envoya son aide-de-camp Junot au sénat vénitien. En même temps il donna l'ordre à Villetard de se rendre auprès de Lallement, notre ambassadeur à Venise : nous verrons bientôt quelles étaient leurs missions respectives.

Tandis que Junot et Villetard se rendaient à Venise, un de nos compatriotes, Fauvelet de Bourrienne, parti de Sens le 11 avril, traversait Vérone pour rejoindre le général en chef. « C'était, « dit-il, le jour de Pâques, où les ministres du Seigneur prê-
« chaient qu'il était permis et même méritoire de tuer les jaco-
« bins : Mort aux Français ! mort aux Jacobins ! était le cri de
guerre et de ralliement. Je fus arrêté à une lieue de cette ville par
« une bande d'insurgés qui s'y dirigeaient, et que j'estimai mon-

« ter à environ deux mille hommes. Ils ne m'imposèrent que la
 « condition de crier *El viva santo Marco* ; je le criai et je passai.
 « — Je rejoignis Bonaparte à Léoben, le 19 avril, le lendemain
 « de la signature des préliminaires de paix. — Je l'entretins le
 « soir même de l'insurrection des pays Vénitiens, des dangers
 « que couraient les Français, de ceux qui avaient failli m'attein-
 « dre : « Sois tranquille, me dit-il, ces coquins-là me le paieront.
 « Leur république a vécu (1). »

Villetard lui-même éprouva de nombreuses difficultés pour arriver dans Venise ; il avait vu du premier coup-d'œil que les troupes vénitiennes étaient très-aigries contre les Français et que le peuple était entièrement trompé sur tout ce qui concernait notre puissance et nos victoires : « Enfin, écrit-il, j'avais pénétré jus-
 « qu'au palais de la légation française. J'y avais trouvé dans le
 « ministre un respectable vieillard, entouré d'une famille nom-
 « breuse, cultivant les vertus domestiques, peu familier avec la
 « révolution française, dont il paraissait ignorer les détails, peu
 « propre à arrêter, à *diriger* du moins celle qui se préparait à
 « Venise, par l'affaiblissement de son caractère et l'inactivité de
 « son grand âge (2).

Le jour même de l'arrivée de Villetard à Venise, une affreuse catastrophe inondait les rues de Vérone du sang des Français ; plus de quatre cents malades avaient été massacrés sans pitié par les insurgés accourus de toutes parts ; la ville reste pendant plusieurs jours en leur pouvoir et subit toutes les horreurs de l'anarchie la plus furieuse : on donna le nom de *Pâques Véronaises* à cette lâche trahison, qui éclata le lundi de Pâques,

(1) *Mémoires de M. de Bourrienne*, tom. I, p. 116 et suiv.

(2) *Mémoire au Directoire exécutif*, par J. Villetard.

17 avril, au son des cloches, signal convenu par les égorgeurs.

Trois jours plus tard, un nouvel attentat contre la France se commettait à Venise. Un bâtiment français allant sur la côte d'Istrie et commandé par le capitaine Laugier, avait été chassé toute la journée par deux bâtiments autrichiens ; il voulut chercher un asile dans le port de Venise, lorsque le surveillant du Lido le fit sommer de rétrograder à l'instant même. Laugier voulut parlementer, mais une grêle de balles partie d'une forteresse voisine l'étendit mort sur le pont ; son bâtiment est assailli par une multitude d'Esclavons qui bordaient le rivage ; une partie de l'équipage est massacrée, le reste est mis en fuite, et leurs dépouilles deviennent la proie des soldats vénitiens. Le Sénat rendit un décret par lequel il félicitait le surveillant et ses officiers, et accordait une gratification aux soldats.

La mission de Junot qui avait précédé cet événement de quelques jours, avait eu pour but de sommer le gouvernement de Venise de faire cesser les insurrections menaçantes qui désolaient les campagnes de la terre-ferme et semblaient vouloir s'attaquer même à l'armée française. C'était la guerre ou la paix ; il fallait choisir. — Le Sénat se hâta d'envoyer à Bonaparte deux nouveaux députés avec une lettre de protestations amicales, et qui finissait par demander l'appui du gouvernement français pour le rétablissement de l'ordre dans les provinces récemment détachées de Venise. Le général en chef commença par exiger des réparations éclatantes et demanda des subsides considérables pour son armée. Il fit observer aux envoyés que les armées autrichiennes étaient entièrement chassées de l'Italie ; que toutes les forteresses, toutes les villes des états du Doge étaient entre ses mains ; qu'il se trouvait en état de faire la loi : Au reste, ajouta-il, j'ai fait la paix, j'ai quatre-vingts mille hommes, j'irai

briser vos plombs ; je serai un Attila pour Venise. Je ne veux plus ni inquisition, ni livre d'or. Votre gouvernement est trop vieux ; il faut qu'il s'écroule. Si j'ai donné la liberté à d'autres peuples, je briserai aussi les chaînes des Vénitiens. Il faut que le Sénat choisisse entre la paix ou la guerre. Et comme les députés cherchaient à le séduire par des propositions d'un autre genre : « Non, non, leur répondit-il, quand vous couvririez cette plage d'or, tous vos trésors, tout l'or du Pérou ne peuvent payer le sang français. »

Sur ces entrefaites arrivèrent les dépêches annonçant le massacre de Vérone et l'événement du Lido. Bonaparte, furieux, écrivit aux députés : Je ne puis, Messieurs, vous recevoir couverts du sang français. Vous voudrez bien quitter le continent dans les vingt-quatre heures.

Le 2 mai, la déclaration de guerre fut affichée dans Venise. Le plénipotentiaire Lallement reçut l'ordre de quitter son poste et de se rendre auprès du général en chef ; les généraux Victor et Baraguay-d'Hilliers occupèrent avec leurs divisions toutes les extrémités des lagunes.

Deux sénateurs furent députés à Bonaparte ; un délai de quelques jours fut accordé à leurs prières.

La position qu'avait prise Bonaparte vis-à-vis du gouvernement vénitien fut l'objet de vives récriminations à Paris. Le général en chef y répondit par une note curieuse qu'il fit distribuer aux soldats de son armée : « Bonaparte, y lisait-on, avait passé le Tagliamento, et entra en Allemagne lorsque les insurrections se manifestèrent dans les états de Venise ; donc elles étaient en opposition au projet de Bonaparte ; donc il n'a pu les favoriser. »

« Lorsqu'il était dans le cœur de l'Allemagne, les Vénitiens assassinèrent plus de 400 français, chassèrent ses quartiers dans

Vérone, assassinèrent l'infortuné Laugier, et offraient l'exemple d'un parti fanatique et en armes. — Il revint en Italie, et à son aspect, à peu près comme les vents cessent de s'agiter à la présence de Neptune, toute l'Italie qui s'agitait rentre dans l'ordre.

« Cependant, les députés de Bonaparte arrangèrent différents articles conformes à la situation du pays, et afin d'empêcher, non pas une révolution dans le gouvernement, il était mort de mort naturelle, mais empêcher la crise et sauver la ville des convulsions des anarchistes et du pillage.

« Il n'y a point de pays neutres là où il y a la guerre. Des avocats ignorants et bavards ont demandé dans le club de Clichy, pourquoi nous occupions le territoire de Venise. Messieurs les déclamateurs, apprenez donc la guerre, et vous saurez que l'Adige, la Brenta, le Tagliamento, sur lesquels nous nous battons depuis deux ans, sont des états de Venise. Ah ! certes, nous voyons très-bien votre idée : vous reprochez à l'armée d'Italie d'avoir surmonté tous les obstacles, de dominer toute l'Italie, d'avoir deux fois franchi les Alpes, de s'être jetée sur Vienne, obligée à reconnaître cette république, que vous, messieurs de Clichy, vous voulez détruire. Vous mettez Bonaparte en accusation, je le vois bien, pour avoir fait faire la paix. Mais je vous connais, et je parle au nom de 80,000 soldats. Le temps où de lâches avocats et de misérables bavards faisaient révolter les soldats est passé, et si vous les y obligez, les soldats de l'armée d'Italie viendront à la barrière de Clichy avec leur général ; mais, malheur à vous ! (1) »

A la nouvelle de la déclaration de guerre, la consternation et la terreur se répandirent dans Venise. On apprenait en même

(1) *Mémoires de Bourrienne*, tom. 1, p. 164 et suiv.

temps la signature des préliminaires de paix à Léoben, et tout espoir du côté de l'Autriche paraissait évanoui. — Aussi le sénat avait-il chargé les députés partis avec Lallement de présenter au général en chef un plan de modifications dans la constitution vénitienne, capable de satisfaire les exigences révolutionnaires et d'apaiser la colère du vainqueur de l'Italie.

Villetard demeura donc seul à Venise. — Bien qu'il avoue lui-même qu'il n'avait alors d'autre guide que sa conscience, on a de la peine à croire qu'il ne fût pas muni d'instructions particulières, dans les graves circonstances où il se trouvait engagé. — Il est certain que Bonaparte, en déclarant la guerre à Venise, n'avait pour but que d'y jeter l'épouvante et de hâter la dissolution de son gouvernement. Les moyens de prendre la ville par les armes lui manquaient absolument ; à peine quelques barques de pêcheurs s'étaient rencontrées au moment où il méditait d'envahir les lagunes, d'un autre côté, cette tentative armée n'était plus en harmonie avec les promesses de Léoben ; elle pouvait compromettre les espérances de paix que l'on avait conçues. Tout démontre que le général en chef comptait sur d'autres combinaisons pour consommer la chute de Venise. Villetard était là. Maintes fois il avait eu occasion de s'entretenir avec Bonaparte de ses vœux au sujet de cette malheureuse république ; il savait par cœur la pensée de son chef, et la mission qu'il recevait en ce moment suprême était pour lui plus qu'indiquée ; elle lui semblait un ordre formel de réaliser des projets favoris.

En outre, Venise renfermait quelques hauts personnages partisans reconnus des idées de réforme et dévoués plus ou moins au général français. Parmi eux se trouvait Battaglia, l'ex-providiteur de Brescia, avec lequel Bonaparte avait eu d'affectueuses relations ; Pierre Dona, devenu ministre des affaires extérieures

et qui s'était déclaré l'ami de la France ; Thomas Condulmer, commandant des lagunes, qui semblait peu disposé à lutter contre nos soldats ; enfin beaucoup d'autres sénateurs ou magistrats qui, par crainte ou par ambition, faisaient bon marché de la vieille aristocratie vénitienne. Ce groupe choisi de novateurs convergea naturellement autour de Villetard, l'unique représentant de la nation française. L'hôtel de l'ambassade restait ouvert sous la protection du drapeau tricolore malgré la foudroyante déclaration de guerre.

La révolution de Venise se préparait en silence ; il s'agissait uniquement de la diriger dans le sens voulu par le général en chef. Le premier document que Villetard communiqua aux commissaires de la République fut une lettre de Haller, agent général des finances de l'armée d'Italie, parti de Venise quelques jours auparavant, et qui écrivait sous l'inspiration de Bonaparte, dont il avait alors toute la confiance : « S'il y a un moyen d'établir un gouvernement représentatif, ce qui me paraît incompatible avec une hérédité de droits comme celle de la noblesse, Venise non-seulement sera sauvée, mais très-bien partagée. Les députés ne veulent pas comprendre la possibilité de cette suppression ; je leur ai annoncé que si elle n'est pas possible, nous viendrons l'exécuter. — Le général, en traitant Venise généreusement, ne cédera point sur la *Démocratisation* du gouvernement, et comme il n'aime pas les longueurs, il y procédera lui-même, si les députés ne savent pas prendre leur parti. Dites-moi ce qui se passe, afin que je puisse faire connaître au général l'état de Venise. »

Villetard accompagna cette lettre, qui n'était rien moins qu'un ordre très-formel, de commentaires à l'usage des futurs révolutionnaires : on vous demande, leur dit-il, un gouvernement représentatif, et celui-là seul est digne de ce titre, qui donne une

influence proportionnellement égale à chaque ville dans un même état, à chaque citoyen dans une même ville. Tel me paraît être le plan que vous aviez conçu, en formant pour la ville de Venise une municipalité composée d'un citoyen de chaque classe autant qu'il est possible, et pour l'Etat entier, un comité central de gouvernement..... Je serais, au reste, peu satisfait, ajoutait le secrétaire de légation, que vous communiquassiez cet extrait de lettre à votre grand conseil. Il doit agir librement et d'après ses principes. Dans un moment aussi critique pour lui-même, je suis loin de vouloir influencer ses décisions comme individu; à plus forte raison y répugnerais-je comme agent diplomatique. Je me borne à faire tacitement des vœux pour le triomphe des principes, la destruction des préjugés, le déjouement des intrigues et le succès des citoyens éclairés et probes qui se dévouent comme vous le faites au salut de leur patrie (1).

Néanmoins il leur remit une note qui avait été discutée et ratifiée la veille à l'hôtel de l'ambassade par eux-mêmes, et par deux patriotes intermédiaires, Spada et Zorzi. Ces derniers s'étaient chargés de prévenir le doge de l'imminent danger où se trouvait Venise d'être incessamment envahie par l'armée française, si l'on ne cédait aux conseils de Villetard. — Voici les principales dispositions de cette note qui devait, selon Villetard, sauver Venise des périls du dedans et du dehors : arrestation de d'Entraigues, agent de Louis XVIII; mise en liberté des détenus pour opinion; départ des Esclavons; création d'une garde nationale; établissement d'une municipalité de trente-six Vénitiens pris dans toutes les classes; liberté de la presse, sauf

(1)] Lettre de Villetard aux chevaliers Battaglia et Pierre Dona, 22 floréal à minuit.

le silence à garder sur le passé quant aux individus et au gouvernement ; introduction libre de quatre mille soldats français dans Venise.

Le jeune diplomate avait en outre demandé l'abolition de la peine de mort (1) ; mais Dona et Battaglia, peu instruits sans doute des détails de la révolution française et de la fin malheureuse de ceux qui l'avaient provoquée, refusèrent l'insertion de cet article, de même que l'ouverture des Plombs en présence du peuple, la plantation de l'arbre de la liberté sur la place Saint-Marc, le brûlement au pied de cet arbre des emblèmes de l'ancien gouvernement ; ils pensaient que ces manifestations étaient inopportunes et n'ajoutaient rien d'utile à la démocratisation de Venise.

On demanda quatre jours pour préparer le grand conseil à cette suprême délibération. Toute la ville était dans une morne attente ; on avait fait embarquer les Esclavons qui devenaient un embarras et un danger, dès l'instant où la résistance armée semblait inacceptable. Le parti démocratique relevait fièrement la tête et appelait de tous ses vœux l'introduction des Français et l'inauguration des idées nouvelles. Les patriciens étaient frappés de terreur, et, croyant que leur existence même était menacée, ils se disposaient à laisser tomber de leur main défaillante ce sceptre du pouvoir que leurs ancêtres avaient tenu jadis avec tant d'énergie et de grandeur.

Enfin, le 12 mai, le grand conseil se réunit en séance solennelle. Le doge, vieillard octogénaire, se leva, pâle et tremblant,

(1) Villetard fait observer que, pendant les six mois que dura le système démocratique de Venise, on ne fit aucun usage de cette peine, à l'honneur des gouvernants et des gouvernés.

il retraça d'une voix brisée par la douleur les dangers de la république, les conspirations du dehors, les désirs du général Bonaparte, l'inutilité de la résistance et les promesses données en cas de soumission ; il termina en proposant le gouvernement représentatif. Tandis que l'on discutait, des coups de fusils se firent entendre. Il paraît que cette détonation était le salut des Esclavons qui s'embarquaient sur le canal, salut auquel répondaient les Bocchésiens logés à Saint-Zacharie. L'effroi gagna subitement les nobles sénateurs ; ils crurent qu'un attentat se préparait contre le doge et les patriciens ; ils quittèrent leurs chaises curules et se jetèrent au milieu de la salle dans le plus grand désordre. — Aux voix ! aux voix ! s'écrièrent-ils de toutes parts, et la proposition fut adoptée par 512 suffrages contre 20, et 5 voix nulles. — Voici la teneur du décret :

« Dans la nécessité de pourvoir au salut de la religion, de la vie, et des propriétés des bien-aimés sujets de Venise, pour éloigner le péril imminent d'une révolution violente, dans l'espérance aussi qu'on aura de justes égards pour les patriciens et tous ceux qui participaient aux privilèges de l'Etat ; que le trésor et la banque seront garantis : le grand conseil accepte le gouvernement représentatif, en tant qu'il sera d'accord avec les vues du général en chef de France. Et attendu qu'il importe qu'il n'y ait point d'interruption dans le service de la sûreté publique, les magistrats demeurent chargés d'y veiller (1). »

Ainsi, le gouvernement de Venise prononçait lui-même sa déchéance sous l'influence de la peur. Il ne restait plus à ce fantôme de pouvoir ni vertu ni courage ; il eut alors la conscience de ses fautes et de son impuissance dans l'impasse infranchissable où l'avait conduit sa malencontreuse politique. Comme le

(1) Carlo Botta, lib. decimo.

fait très-bien remarquer un habile historien d'Italie, le peuple ne manqua pas au gouvernement, ce fut le gouvernement qui manqua au peuple. Les racines de la plante étaient saines ; la plante mourut, parce que le sommet de la tige était flétri (1).

Les sénateurs se séparèrent la mort dans le cœur. La foule, accourue aux abords du palais, fut saisie d'étonnement et de douleur à ce spectacle inattendu. Quelques fanatiques, soldés peut-être par l'étranger poussèrent les cris de vive Saint-Marcel mort aux Français ! on pillà les maisons de Spada, de Zorzi et d'autres partisans de la démocratie. Villetard lui-même fut menacé et se mit sous la sauve-garde de l'ambassadeur d'Espagne. C'est de là qu'il s'efforça de faire un appel à l'énergie des membres du gouvernement pour faire cesser un désordre aussi formidable pour la sûreté des citoyens de Venise, qu'outrageant pour la nation française. Mais les autorités avaient disparu ; l'anarchie était à son comble. Il écrivit aux ministres alliés ou neutres qu'il allait se retirer, si les préposés à l'ordre public ne prenaient des mesures efficaces pour sauver leur ville du pillage des Esclavons et de la vengeance prochaine des Français. Enfin, Pierre Dona, plus dévoué que les autres, vint le trouver, le conjura de rester et de combiner avec lui quelque plan de vigueur ; plusieurs amis de la liberté se joignirent à eux. Une pièce de canon fut braquée sur le pont Vicetta contre les Esclavons ; trois hommes périrent, et l'insurrection se dissipa comme une ombre.

Les membres du gouvernement reprirent un peu de courage : ils rendirent successivement plusieurs arrêtés pour rétablir l'ordre ; tout fut à peu près restitué aux citoyens dont les maisons avaient été pillées. Les négociations pour l'entrée des

(1) Botta-Storia d'Italia, lib. décimo.

Français furent reprises. Villetard se chargea de la rédaction de deux manifestes qui furent agréés par l'ancien et le nouveau gouvernement. Il accéléra d'un jour, à l'insu du public, le moment convenu pour l'entrée des Français ; des bâtiments couverts de musiciens et d'amis de la liberté les allèrent chercher au rivage opposé ; ils furent amenés en triomphe au milieu de la nuit, et le matin, le peuple, à son réveil, trouva nos bataillons rangés sur la place Saint-Marc prêts à contenir les malveillants (1).

Pendant ce temps, le nouveau gouvernement s'installait en vertu de la proclamation de l'ancien. Nicolas Cornero, jeune homme plein d'honnêteté, de patriotisme et de philosophie, accepta la présidence du gouvernement sur le refus qu'en fit Manini. Une amnistie générale fut accordée pour tous les crimes ou délits politiques (2) ; de plus on vota des pensions provisoires pour les patriciens peu fortunés que l'abandon de leurs emplois faisait tomber dans le besoin, jusqu'à ce que le nouveau gouvernement les eût pourvus d'autres charges équivalentes ; on garantit la dette publique et tous les engagements antérieurs envers les particuliers.

Une société patriotique fut créée et envoya le même jour à Villetard une adresse des plus flatteuses. On le remerciait des soins qu'il avait pris pour l'établissement de la démocratie à Venise. Celui-ci répondit aux envoyés qu'il ne lui appartenait pas

(1) Lettre de Villetard au ministre des relations extérieures, le citoyen Lacroix, 27 floréal an v.

(2) A la prière de Villetard, les inquisiteurs et le commandant du Lido obtinrent leur grâce ; il l'avait demandée à Bonaparte en disant que la plus belle vengeance à donner aux manes de Laugier était d'immoler sur sa tombe non les tyrans, mais la tyrannie même (Lettre au général B. 22 floréal).

d'accepter les témoignages de leur reconnaissance ; que leurs anciens magistrats les avaient réintégrés seuls dans leurs droits, et que, témoin passif, il n'avait fait que leur offrir quelques conseils qui du moins avaient épargné le sang des hommes. — « Jean-Jacques Rousseau, ajoutait-il, jeune encore, et remplissant ici les mêmes fonctions que moi, posa les premières bases du contrat social ; l'hospitalité vous acquit un privilège sur les profonds écrits de ce philosophe, et doit vous rendre ses leçons plus efficaces et plus chères. Puisse son génie présider à vos institutions nouvelles ! puisse-t-il allaiter du lait bienfaisant des mœurs votre liberté naissante ! puisse-t-il vous faire éviter d'un côté les faux systèmes qui vous avaient par degrés, depuis cinq siècles, précipités dans l'esclavage, et d'un autre les faux pas que la nation française a faits quelquefois dans la carrière de la liberté ! Pour moi, j'instruirai de cette révolution nouvelle le peuple dont je suis ici l'organe intermédiaire ; il n'apprendra pas sans admiration et sans envie que vous obtenez en cinq jours et sans effusion de sang la liberté qui lui coûta huit ans d'efforts et la perte d'un million d'hommes ; le gouvernement vous aidera sans doute dans la carrière nouvelle où vous entrez, et voudra bien envelopper d'un éternel oubli des griefs qui ne sont imputables qu'à quelques-uns de vos derniers magistrats (1). »

Tandis que la révolution se consommait à Venise, les députés envoyés par le sénat auprès de Bonaparte avaient obtenu de lui des conditions favorables à la paix.

Par une heureuse coïncidence, elles reproduisaient à peu près les réformes indiquées par Villetard à l'ancien gouverne-

(1) Manuscrits de Villetard — pièce n° 25 — 26 floréal an v.

ment. On y avait joint des articles secrets stipulant : que les deux Républiques s'entendraient sur la nouvelle circonscription du territoire; que Venise payerait à la France trois millions tournois, et pareille somme en objets de marine; donnerait aussi trois vaisseaux de ligne et deux frégates avec leur grément complet; livrerait aux commissaires nommés à cet effet vingt tableaux et cinq cents manuscrits, au choix du général en chef.

Ce traité de paix, signé à Milan, fut ratifié par la nouvelle municipalité; mais Bonaparte ne voulut plus consentir à le signer, prétendant que, le mandat ayant cessé d'exister, il n'y avait plus ni mandat ni mandataire : puis, les principales villes de l'Etat vénitien s'étant détachées de la mère-patrie, on prétexta que Venise, isolée et soumise à une nouvelle forme de gouvernement, n'avait plus le droit de traiter au nom d'un Etat qui se trouvait en pleine dissolution.

Quelques écrivains ont présenté sous de fâcheuses couleurs la conduite de Villetard à Venise; ils l'ont mis en scène comme un jeune homme plein d'inexpérience et de frivolité, se hâtant de bouleverser un gouvernement en l'absence de son chef pour s'en faire un mérite aux yeux du maître et de la postérité. Nous croyons que ces accusations sont injustes. Si Villetard eût agi en dehors de toute espèce d'instructions, un rappel immédiat, ou du moins un désaveu formel de la part de la France, en eût été la conséquence rigoureuse. Loin de là, nous trouvons dans ses papiers une lettre du ministre des relations extérieures qui le félicite au nom du Directoire de la conduite qu'il a tenue au milieu de ces graves circonstances (1). Bonaparte lui-même ne

(1) Voici le passage de la lettre du ministre des relations extérieures Delacroix : J'ai lu avec le plus vif intérêt le compte que vous me rendez

paraît pas témoigner la moindre surprise à la nouvelle de cette révolution soudaine, et continue à le charger des affaires diplomatiques où son dévouement et son zèle allaient bientôt subir la plus douloureuse épreuve. Quant aux plaintes formulées par Lallement, le ministre titulaire rappelé auprès du général en chef au moment de la rupture, il faut les mettre à leur véritable prix : « Le secrétaire de la légation, écrit-il, m'a paru
 « avoir un bon cœur, mais il est jeune, vif, étourdi, et n'a en-
 « core que l'esprit de son âge. Il connaissait comme nous,
 « combien il était nécessaire au repos de l'Italie d'abolir un
 « gouvernement monstrueux qui, depuis tant de siècles, éton-
 « nait l'Europe, provoquait l'indignation de tous les peuples ci-
 « vilisés, et dont la décrépitude et la faiblesse devaient nécessai-
 « rement compromettre les grands intérêts commerciaux de la
 « République française. Il a voulu hâter une révolution devenue
 « *indispensable* ; il la voyait se préparer, mais il ne s'est pas
 « fixé aux premières assurances que le conseil avait déjà don-
 « nées, de renoncer à la souveraineté ; et il paraît qu'il a voulu
 « se donner le mérite d'avoir lui seul opéré une dissolution que
 « nous désirions tous, et *que je conduisais depuis longtemps*
 « *à notre but par les voies de prudence que mon âge et mes*
 « *faibles talents m'avaient indiquées.* » Cette citation nous suffira
 pour faire comprendre quel était le regret de Lallement, et quel
 sentiment de jalousie l'excitait à gourmander son secrétaire. Au
 surplus, ni la sage lenteur du vieillard, ni la généreuse impa-

des évènements qui ont précédé la révolution vénitienne, et de la conduite passive que vous avez cru devoir tenir dans cette grande circonstance ; je ne puis qu'applaudir à votre circonspection. Le directoire exécutif à qui j'ai fait part de ces détails en a été satisfait. (Pièce n° 28 du manuscrit de Villetard).

tience du jeune homme ne devaient porter les fruits que l'on semblait en attendre; il planait sur Venise quelque chose de plus sinistre qu'une révolution dans la forme de son gouvernement (1).

Villetard, une fois le gouvernement démocratique accepté dans Venise, s'efforça de lui imprimer une direction conforme à ses idées libérales et à la loyauté de son caractère. Ainsi, sa première démarche fut de prier le général en chef d'éviter à cette ville l'établissement du gouvernement militaire; ce qui fut accordé. Il voulait faire aimer la France en attendant que l'on se familiarisât avec les nouvelles institutions. Mais, par malheur, la violente secousse qui venait de renverser l'oligarchie avait un profond retentissement sur les affaires publiques et privées; la terreur paralysait tout ce qui restait encore de vital à Venise; la défection des villes de la terre-ferme, qui demandaient leur réunion à la république cisalpine, portait un trouble profond dans

(1) Nous croyons devoir transcrire ici le jugement de Botta sur Villetard; il témoigne mieux que nous ne pourrions le faire de la pureté des intentions de notre jeune révolutionnaire : *Era Villetard giovane molto infiammato nelle opinioni di quei tempi, ma d'animo integerrimo, ed amico vero della libertà* : i suoi maneggi in Venezia piuttosto da un grand errore di mente, che da perversità di cuore procedevano; perciocchè certo è, ch'ei si moveva a voler cambiare il governo veneto, perchè credeva in ciò servire alla libertà, in una forma collocandola, con la quale elle non potera sussistere; le geometrie politiche gli avevano stravotto l'intelletto; ma certamente, s'egli avesse penetrato, oper meglio dire creduto, o vero, o possibile il disegno di Buonaparte di cambiar Venezia per poterla dare in preda al imperatore, ne sarebbe stato aborrente, come aborrenti ne sarebbero anche stati i novatori Italiani, che si adoperavano nel procurar queste mutazioni (Storia d'Italia, lib. decimo).

les finances ; l'indemnité réclamée par le traité de Milan épuisait les dernières ressources ; la banqueroute fut déclarée. D'un autre côté, les Vénitiens assistaient à un navrant spectacle : en vertu de ce même traité de paix, les bibliothèques, les temples, les musées étaient dépouillés de leurs plus riches ornements. Les chefs-d'œuvre du Titien, de Tintoretto, de Paul Veronèse et de tous les artistes chers à l'Italie et qui font sa gloire immortelle, passaient dans les musées de la France. Arnault, envoyé par Bonaparte, désignait lui même les objets d'art, de littérature, d'histoire et d'archéologie qui devaient faire partie de l'indemnité. Cet enlèvement fut le comble du désespoir pour ces âmes italiennes, si passionnées pour le beau, si religieusement attachées à son culte. Une brochure parut à cette époque en Italie sous le titre : *Les Romains dans la Grèce*, et attribuée à un Vénitien nommé Barzoni. La spoliation opérée par les Français y était comparée à celle que les Romains pratiquèrent en Grèce sous la conduite de Flaminius ; c'était un cri de détresse et de vengeance ! Bonaparte en fit rechercher l'auteur et les exemplaires ; Villetard, par son ordre, s'en plaignit aux officiers municipaux, qui répondirent que la presse était libre, et qu'il fallait bien tolérer quelque chose dans un état démocratique. Un soir qu'il entra dans un café public, Barzoni s'avança vers lui en simulant des protestations d'amitié. Villetard le repoussa avec mépris : Il est étonnant, lui dit-il, que l'auteur d'un écrit qui tend à faire égorger les Français ose aborder avec des démonstrations pareilles celui qui a l'honneur de les représenter ici ! A ces mots Barzoni se retire, s'arme d'un pistolet qu'il tenait caché et l'ajuste à bout portant contre son interlocuteur : frappes, si tu l'oses, assassin ! lui cria Villetard en découvrant sa poitrine. Le premier coup n'était point parti, et l'Italien allait lâcher le second, quand, troublé par le courage de son antagoniste, intimi-

dé par les cris des assistants, il laissa tomber son arme et disparut.

Bonaparte, instruit de cet audacieux attentat, envoya l'ordre de punir immédiatement l'assassin. Mais Villetard, toujours bon, toujours généreux, excusa comme il put la folie de ce jeune homme, et lui délivra lui-même un passeport qui lui permit de fuir à l'étranger (1).

Cependant Venise avait donné des fêtes pour l'inauguration de sa régénération politique. On avait planté l'arbre de la liberté au milieu des fanfares et des salves de l'artillerie; on avait brûlé le livre d'or et les insignes du Doge. Quelques jours plus tard, Joséphine, épouse du général en chef, arrivait dans la cité des lagunes, envoyée par lui-même, comme un gage de sa sympathie pour les Vénitiens. De somptueuses réjouissances célébrèrent la visite de la jeune femme; les charmes de sa personne, la douceur et la grâce de son langage lui gagnèrent tous les cœurs; elle repartit comblée des plus magnifiques présents.

Malgré ces manifestations bruyantes et ces éléments de consolation et d'espérance, Villetard était triste et inquiet sur l'avenir de Venise, sa protégée. Il observait et calculait; des bruits alarmants arrivaient chaque jour; il n'osait y croire, dans la droiture de sa conscience. On parlait d'intrigues tendant à livrer Venise à l'Autriche. Il mandait à Bonaparte qu'une trame existait même dans la ville à cet égard; que l'on avait gagné les principaux membres de la municipalité à cette déplorable idée, et qu'il devenait urgent, pour sauver l'honneur et l'indépendance de la nouvelle république de la réunir à la Cisalpine. Des pétitions dans ce but se couvraient de milliers de signatures.

Une autre fois il écrivait au Directoire pour lui soumettre ses

(1) Lettre de J. Villetard au citoyen Monge (Pièce n. 30.)

crainces relativement à l'envahissement récemment opéré par les Autrichiens du territoire de l'Istrie et de la Dalmatie. Il envoyait en même temps des notes importantes recueillies sur les lieux mêmes, et il ajoutait : « l'Italie, la France, et surtout la « Porte ottomane, doivent, à ce qu'il me paraît, mettre les « plus grands obstacles à ce que ces provinces, qui avaient coûté tant d'efforts aux Romains, demeurent à l'Empereur qui « n'en est devenu maître qu'à la faveur des circonstances. L'incertitude des conditions de la paix ayant fait croire aux Vénitiens que la France favorisait cette invasion, ils n'y ont osé mettre aucune résistance ; la crainte d'une rupture prématurée a réduit les troupes françaises à n'être que les témoins passifs de cet envahissement, et le parti autrichien a triomphé. Mais, devenu maître par cet envahissement de deux provinces extrêmement riches, de plusieurs ports de mer, d'une population féconde en guerriers et en matelots, de plusieurs îles dans les échelles du Levant, l'Empereur peut redevenir par terre, et surtout par mer, une puissance très-redoutable pour l'Italie, qu'on l'obligea naguère d'évacuer, pour la France qui devait être par suite de cette guerre maîtresse de tout le commerce du Levant ; et pour la Porte ottomane notre amie, dont cette invasion doit accélérer la ruine et l'expulsion de l'Europe projetée par les cours du Nord. » (1)

De semblables idées, qui n'étaient autre chose qu'une saisissante prophétie, méritaient de figurer dans cette histoire. Elles justifient pleinement Villetard du reproche que lui font quelques écrivains, de n'avoir été qu'un enthousiaste irréfléchi, qu'un agitateur vaniteux. Elles démontrent que notre diplomate, bien que chaleureux partisan des réformes révolutionnaires, n'oubliait

(1) Manuscrit de Villetard, pièce n° 29.

pas le côté pratique du droit international, et qu'il savait monter à certaines hauteurs, qui témoignent à la fois de la portée de son esprit et de la noblesse de son caractère.

La paix venait d'être conclue avec l'Autriche à Campo-Formio.

Les pressentiments de Villetard ne l'avaient pas trompé : à la fin de vendémiaire an vi, il recevait une dépêche de Bonaparte datée de Milan, et conçue en ces termes : « Par le traité de paix qui vient d'être signé avec l'Empereur, nous nous trouvons obligés d'évacuer la ville de Venise, et par là l'Empereur se trouvera à même de s'y établir. — Nous n'évacuerons Venise que 20 ou 30 jours après l'échange des ratifications, laquelle n'aura lieu que dans un mois. — Tous les patriotes qui voudront quitter leur pays pour se rendre dans la république cisalpine, y jouiront du droit de citoyen et auront trois ans pour la vente de leurs biens. — Il est indispensable de chercher à former un fond qui puisse servir à alimenter les patriotes qui voudraient quitter leur pays, et qui n'auraient point de ressources, ou qui feraient des pertes considérables. — La République française les secondera en faisant le sacrifice des différents biens allodiaux qu'elle possède dans la république cisalpine, en faveur desdits patriotes, s'ils en ont besoin. — Il y a à Venise une certaine quantité d'effets, soit de munitions navales, soit de guerre, soit de commerce, qui appartenaient au gouvernement de Venise, et qu'il est indispensable que le comité du salut public s'occupe le plus tôt possible d'exporter à Ferrare pour pouvoir être vendus au profit des réfugiés. — Tout ce qui pourra être utile à la marine de Toulon sera embarqué pour Corfou, avec la plus grande activité, et estimé, afin d'en tenir compte auxdits réfugiés. Vous avez trois buts à remplir : ne rien laisser qui puisse être utile à l'Empereur et favoriser l'établissement d'une marine mi-

litaire ; faire passer en France tout ce qui peut être utile à notre nation ; enfin, tirer de tous ces objets le plus grand parti possible pour tous les réfugiés. » (1)

On comprend tout ce qu'une pareille mission avait de cruel pour Villetard qui passait pour le fondateur et le patron de la nouvelle république de Venise. Il faut lire dans l'histoire de Botta la scène déchirante qui suivit la fatale nouvelle. Le secrétaire d'ambassade avait convoqué les patriotes dans la salle des assemblées, et là, dans un discours admirable de précautions oratoires, de sentiment du devoir, de douleur contenue, il leur représente la position de la France vis-à-vis de l'Europe, le besoin impérieux de terminer une guerre dont les chances sont de plus en plus douteuses, et la triste nécessité de sacrifier l'intérêt de leur patrie à celui de l'Europe entière.

« Si l'on eut voulu, ajoute Villetard, déclarer de nouveau la guerre à l'Empereur, dans un temps où la France altérée de paix a droit de l'espérer, il lui en eût fallu porter le théâtre à 160 lieues du territoire de la République française, chez des peuples dont le nom même est inconnu de la masse de la nation ; s'exposer à ses justes murmures contre des plans que les moins exaspérés auraient traité d'extravagance, mais dont la calomnie se serait aisément emparé pour traiter ses auteurs de *conquérants ambitieux* et de *spoliateurs avarés* ; pour les accuser d'être *étrangers par leurs intérêts, par leurs passions, par leur nom même*, à la nation française ; de prodiguer son sang pour l'épuiser d'abord, pour l'asservir ensuite, avec des trésors et des cohortes qu'il se serait créés, sous le spécieux prétexte d'être

(1) Lettre de Bonaparte, général en chef, au citoyen Villetard. — (Pièce n° 32).

le fléau des rois et le messie du genre humain. » (1)

« Je suis loin, pourtant, de vouloir flétrir ici l'espoir des philosophes qui ont les premiers protesté contre un ordre de choses où la masse des hommes est l'héritage et la proie de quelques familles, et qui voient dans l'éloignement des âges l'heureuse époque d'une liberté générale, d'un gouvernement partout représentatif, et d'une paix universelle en Europe.

« Mais la politique est autant et plus que la guerre un instrument de cette philanthropie respectable ; et après la folie de vouloir exécuter en un jour un pareil projet, après l'injustice de vouloir charger la France de l'exécuter seule, comment désigner l'inconséquence de ceux qui voudraient encore lui persuader que l'unique moyen d'arriver à ce but est la guerre, la guerre avec l'Empereur, la guerre au fond de la Dalmatie vénitienne.

« Citoyens, vous aviez immolé la plupart de votre intérêt personnel à l'intérêt de votre patrie ; il peut vous rester à faire un sacrifice bien plus cruel, mais qui ne sera que momentané, si le sort de la guerre continue de favoriser nos armées ; peut-être faudra-t-il immoler l'intérêt de votre patrie à celui de l'Europe entière... vous ne m'entendez que trop, et ce bruit précipitamment accrédité par vos plus cruels ennemis, épargne du moins à ceux de vos amis chargés de cette mission douloureuse la peine de la remplir autrement que par des larmes !

« Mais, citoyens, vos ennemis sont aussi les nôtres ; leur haine s'est emparée d'avance de la possibilité d'une invasion autrichienne dans les états vénitiens, à l'époque où ces états seront évacués par la France ; ils ont affecté d'en conclure que le gouvernement actuel de la république française s'était désho-

(1) Allusions à la patrie originaire et au nom du général en chef de l'armée d'Italie. (Note de J. Villetard).

noré par un trafic honteux de chair humaine, afin de vous faire déverser sur la liberté et sur ses défenseurs une partie de la haine que vous nourrissiez contre la tyrannie et ses complices.

« Le gouvernement de la république française doit abandonner aux rois cet odieux commerce des nations; elle poursuit les tyrans et protège les hommes libres aussi loin qu'elle peut les atteindre; mais il est un terme qu'elle ne peut dépasser sans léser les intérêts de ses propres concitoyens.

« La république française laisse à la république nouvelle qu'elle a fondée une partie de ses troupes. Trop disséminées sur la surface entière du pays qu'elles occupaient durant la guerre, ce n'est qu'en se resserrant autour du centre qu'elles pourront conserver et nourrir dans cette partie de l'Europe le feu sacré de la liberté. Le territoire vénitien, Venise elle-même, vont se trouver ouverts à l'invasion de l'Empereur qui pourrait malheureusement modifier au gré du plus fort la forme actuelle de votre gouvernement.

« Quelques-uns d'entre vous, retenus par les liens sacrés de la nature, par le poids des années, par les chaînes de l'habitude, ont paru déterminés, dans le cas de cette invasion, à céder, comme les Ottomans, leurs voisins, au joug de la fatalité.

« Plusieurs autres veulent abandonner, comme les Venètes, leurs aïeux, des monceaux de chaux et de briques, et emporter sur leurs navires leur véritable patrie, ce qu'il y a d'hommes libres parmi leurs concitoyens; d'autres enfin ont juré d'expirer sous les débris de leurs murailles plutôt que de les céder à un conquérant étranger.

« Il ne m'appartient point de décider entre une résignation stoïque, une retraite honorable et un dévouement généreux; mais, après avoir combattu les calomniateurs du gouvernement de la république française, je viens offrir en son nom

les services qu'il est prêt à rendre à ceux d'entre vous qui, trop fiers pour ramper, trop peu confiants pour combattre, préféreront aller chercher ailleurs un asile digne d'eux, ou qui même voudront de nouveau donner aux yeux de l'Europe étonnée le spectacle sublime que leurs aïeux lui offraient il y a 14 siècles, en se bâtissant un autre Venise, dans des lieux inaccessibles à la tyrannie.

« La république cisalpine paraît offrir un asile convenable à la colonie : qu'elle y choisisse le Tyrol ; qu'elle pèse si l'intérêt de son commerce ne l'appelle point préférablement au bord des eaux ; l'intérêt de la sécurité près des places fortes, l'intérêt de son bien-être dans les villes déjà bâties ; l'intérêt de son indépendance et de ses mœurs dans des cabanes qu'elle ne couvrira que de chaume et ne peuplera que d'hommes libres.

« Quand cet asile sera choisi, la république française s'intéressera près de la Cisalpine pour obtenir en faveur des colons le titre de citoyens, sans attendre le nombre d'années requis par la constitution, et fera même les sacrifices qui dépendront d'elle pour favoriser leur établissement.

« Loin d'avoir, comme l'ont dit les calomniateurs de la France, vendu les Vénitiens à un monarque étranger, la république française, en appelant ses défenseurs à de nouveaux dangers, a de plus stipulé dans son traité de paix avec l'Empereur, pour ceux que l'adoption des principes démocratiques déciderait à quitter l'état de Venise, la faculté de vendre leurs biens, pendant toute la durée des trois ans qui suivront la retraite de l'armée française.

« Ainsi, ne pouvant garantir à un si grand éloignement l'indépendance de la terre, des murailles et des eaux ; croyant inutile de s'intéresser pour ceux à qui toute espèce de gouvernement est égal, elle a du moins assuré la liberté des hommes qui, ayant

juré de vivre libres ou de mourir, n'auront besoin que d'abandonner ces lagunes et non la vie pour demeurer fidèles à leurs serments.

« Je me résume. La république française a dû, pour son intérêt et celui de l'Europe, faire la paix ; la paix qu'elle a faite pourra nécessiter l'évacuation de Venise ; Venise, évacuée, peut être envahie par les troupes de l'Empereur, si les habitants n'ont ni l'énergie, ni les moyens de se défendre. La France offre à ceux qui auraient à craindre des vengeances, ou plutôt qui ne pourraient vivre que dans l'atmosphère de la liberté, un asile dans la république cisalpine, et la garantie de leur propriété pendant trois ans ; elle favorisera autant qu'il dépendra d'elle, l'établissement de cette colonie, et je vous en offre l'assurance dans la communication que je vous fais des ordres du général en chef » (1).

Villetard se tut ; son émotion profonde avait trahi son courage ; des larmes s'échappèrent de ses yeux ; il venait de faire un effort surhumain ; l'homme officiel disparaissait sous la poignante douleur de l'ami de Venise et de la liberté.

Un morne silence accueillit cette communication ; mais bientôt la colère et l'indignation se réveillèrent à la lecture des offres que l'on faisait aux patriotes de partager dans leur exil le produit des dépouilles de Venise. Cette protestation généreuse est trop énergiquement reproduite dans la réponse de Villetard au général en chef, pour qu'il nous soit possible de la passer sous silence : Voici sa lettre datée du 3 brumaire an vi :

(1) Nous avons cru devoir reproduire ici la presque totalité de ce discours de Villetard dont Botta n'a cité que quelques fragments. Nous avons omis seulement l'exposition que fait l'orateur de la situation de la France en Europe et vis-à-vis de l'Autriche ; ces détails étaient suffisamment connus.

« Il me fallait autant de stoïcisme que d'amour de la patrie pour accepter la mission douloureuse dont vous m'aviez chargé; j'étais prêt à la remplir autant qu'il était en moi, mais je me réjouis du moins d'avoir trouvé dans les membres du gouvernement de Venise des âmes trop fières pour se prêter elles-mêmes à l'exécution des mesures que vous leur proposez par mon organe.

« Ils iront chercher ailleurs un sol libre, mais ils préféreront s'il est nécessaire, l'indigence à l'infamie; ils ne voudront pas qu'on dise d'eux, qu'ayant usurpé pendant quelques jours la souveraineté de leur nation, ils ont fui en partageant ses dépouilles; ils prouveront du moins par cette conduite qu'ils n'ont pas mérité les fers qu'on leur prépare.

« Des gémissements sur ces fers, des blasphèmes, il faut l'avouer, contre la nation Française, un refus unanime de complicité dans la ruine de leur patrie, ont suivi la lecture de vos ordres.

« Général, huit ans de révolution ne les ont pas encore façonnés au malheur... et ils gémissent; ne les ont point mûris au machiavélisme.... et ils blasphèment; ne les ont point corrompus à l'effronterie politique... et ils n'osent!

« Ils s'honorent néanmoins du titre de citoyens de la Cisalpine et des bienfaits de la nation Française, s'il ne faut point les mériter par ce qui leur paraît un crime, et vous êtes trop grand pour ne pas apprécier leur délicatesse. Je ne vois donc, général, d'autre moyen de leur être gratuitement utile, que le régime militaire, au moyen duquel vous réglerez, par l'organe de vos généraux, au nom de la France, ce qu'ils refuseraient de faire au nom de la souveraineté du peuple dont ils avaient la confiance. » (1)

(1) Lettre de J. Villetard au général Bonaparte, du 4 brumaire, an vi. (Pièce n° 35).

Cette éloquente expression d'une véritable douleur fut prise par Bonaparte pour une véritable résistance à ses ordres, et pour un blâme de ses propositions : il se hâta de répondre à Villetard :

« J'ai reçu, citoyen, votre lettre du 3 brumaire ; je n'ai rien compris à son contenu. Il faut que je me sois mal expliqué avec vous.

« La république française n'est liée avec la municipalité de Venise par aucun traité qui nous oblige à sacrifier nos intérêts et nos avantages à ceux du comité de salut public ou de tout autre individu de Venise. — Jamais la république française n'a adopté pour principe de faire la guerre pour les autres peuples. Je voudrais bien connaître quel serait le principe de philosophie ou de morale qui ordonnerait de sacrifier 40,000 français, contre le vœu bien prouvé de la nation et l'intérêt bien entendu de la république française.

« Je sais qu'il n'en coûte rien à une poignée de bavards, que je caractériserais bien en les appelant fous, de vouloir la république universelle. Je voudrais que ces messieurs vinsent faire une campagne d'hiver.

« D'ailleurs la nation vénitienne n'existe pas. Divisés en autant d'intérêts qu'il y a de villes, efféminés et corrompus, aussi lâches qu'hypocrites, les peuples d'Italie, et spécialement le peuple Vénitien est peu fait pour la liberté. (1) S'il était dans le cas de l'apprécier, eh bien ! la circonstance actuelle lui est très-

(1) Bonaparte était plus calme et plus juste quand il écrivait au Directoire quelques jours auparavant : « Si votre ultimatum était de ne pas comprendre la ville de Venise dans la part de l'Empereur, je doute que la paix se fasse ; cependant Venise est la ville *la plus digne de la liberté* de toute l'Italie (Lettre du 18 septembre 1797).

avantageuse pour le prouver. Qu'il la défende. Il n'a pas eu le courage de la conquérir contre quelques misérables oligarques. Il n'a pu même la défendre quelque temps dans la ville de Zara, et peut-être si l'armée française fût entrée en Allemagne, nous aurions vu se renouveler, sinon les scènes de Vérone, du moins des assassinats multipliés qui produisent le même effet sinistre pour l'armée.

« Au reste, la République ne peut pas donner, comme on paraît le croire, les états vénitiens. Ce n'est pas que, dans la réalité, ces états n'appartiennent à la France par droit de conquête, mais parce qu'il n'est pas dans les principes du gouvernement français de donner aucun peuple.

« Lors donc que l'armée française évacuera ce pays-ci, les différents gouvernements sont maîtres de prendre toutes les mesures qu'ils pourraient juger avantageuses à leur pays.

« Vous avez dû transmettre mes instructions au comité de salut public... Votre mission doit se borner là. Quant au reste, ils feront ce qu'ils voudront. Vous leur en avez dit assez pour leur faire sentir que tout n'était pas perdu ; que tout ce qui arrivait était la suite *d'un grand plan*. Si les armées françaises continuaient à être heureuses contre une puissance qui a été le nerf et le coffre de toute la coalition, peut-être Venise aurait pu par la suite se trouver réunie avec la Cisalpine. Mais je vois que ce sont des lâches, et ils ne savent que fuir. Eh bien ! qu'ils fuient, je n'ai pas besoin d'eux ! » (1)

Villetard fut vivement affecté de la dureté de cette lettre échappée à un moment de colère ; il crut devoir y répondre avec

(1) Lettre du général Bonaparte au citoyen Villetard, du 5 brumaire an vi. (Pièce n° 36).

toute la tristesse et la dignité que commandaient les circonstances :

« Ce ne sont point des bavards, des fous et des lâches, écrivit-il, qui voudraient qu'on leur fit aux dépens du sang français une république universelle, dont je vous parlais dans ma dernière lettre. Je sais apprécier, comme vous, les phrases, la politique et le courage de ces sortes de gens. Mais c'était de plusieurs pères de famille, négociants, vieillards qui, abattus par la nouvelle de l'évacuation de leur pays, et de l'invasion des troupes de l'Empereur qui doit en être la suite, ne se sont point cru en droit de gouverner, lorsqu'ils n'avaient plus à le faire qu'à leur profit, et qu'ils ne se sentaient revêtus que d'une autorité provisoire, que leur nation n'avait pas confirmée. »

« Je n'ai communiqué de votre lettre, un peu dure pour les membres du gouvernement de Venise que ce qui était nécessaire pour relever leur courage; mais croyez qu'il entre dans leur refus de piller en quelque sorte la nation vénitienne au profit du parti démocratique, une délicatesse et une probité malheureusement trop rares. — Si le résultat libre de leurs assemblées primaires les convainc qu'ils auront véritablement affaire à une majorité digne d'être libre, alors ils prendront en faveur de cette majorité des mesures peut-être plus fermes que vous ne l'aviez jamais cru. » (4)

L'historien Botta s'étonne à bon droit du silence de Daru à l'égard de ces lettres de Villetard. N'en aurait-il pas eu connaissance? Et pourtant il reproduit dans son histoire de Venise une énorme quantité de pièces diplomatiques qui donnent à penser qu'il a été à même de consulter les archives des affaires étran-

(4) Lettre de Villetard au général Bonaparte, du 9 brumaire an vi. (Pièce n° 37).

gères jusque dans les moindres détails.— Quoiqu'il en soit, nous n'avons pas craint de rapporter ces deux documents officiels, parce qu'ils honorent à la fois le jeune diplomate ému d'une noble pitié pour une grande infortune, et la France dont il était alors le seul représentant à Venise.

Quant à Bonaparte lui-même, qui semblait aux yeux du vulgaire si cruellement acharné contre cette malheureuse république, il s'est admirablement vengé des accusations de la France et de l'Italie le jour où, du haut de son rocher de Saint-Hélène, il expliquait au monde quel était ce *vaste plan* qui lui avait permis de livrer momentanément Venise à l'Autriche. « Au milieu
 « de cette lutte de principes qui armait les rois absolus contre
 « les républicains français, le général en chef, chargé de régler
 « les immenses intérêts de son pays, comprit qu'il fallait enfin
 « une diversion à cet acharnement des puissances contre nous.
 « Venise devait être la pomme de discorde jetée au milieu des
 « nations. Quelle opinion les peuples concevraient-ils de la mo-
 « ralité du cabinet de Vienne, lorsqu'ils le verraient s'approprier
 « les états de son allié, l'état le plus ancien de l'Europe moderne,
 « celui qui nourrissait les principes les plus opposés à la dé-
 « mocratie et aux idées françaises, et cela sans prétexte et par
 « le seul effet de sa convenance ? L'Empereur serait obligé de
 « livrer à la France la place de Mayence qu'il n'avait qu'en
 « dépôt ; il s'approprierait les dépouilles des princes d'Alle-
 « magne dont il était le protecteur et dont les armées combat-
 « taient dans ses rangs ; c'était présenter aux regards de l'Europe
 « la satire des gouvernements absolus et de l'oligarchie euro-
 « péenne ; quelle preuve plus évidente de leur vieillesse, de leur
 « décadence, de leur illégitimité ! L'Autriche serait contente ; car
 « si elle cédait la Belgique et la Lombardie, elle recevait un équi-
 « valent, sinon en revenu et en population, du moins sous les

« rapports des convenances géographiques et commerciales ; la
 « ligne de l'oligarchie européenne serait divisée. — Les divers
 « partis de Venise s'éteindraient pour se réunir contre le sceptre
 « d'une nation étrangère. Il n'y avait pas à craindre qu'un
 « peuple de mœurs aussi douces pût jamais prendre de l'affec-
 « tion pour un gouvernement allemand ; et si jamais le moment
 « de créer la nation italienne arrivait, cette cession ne serait
 « point un obstacle. Les années que les Vénitiens auraient
 « passées sous la maison d'Autriche leur feraient recevoir avec
 « enthousiasme un gouvernement national quel qu'il fût, soit
 « que la capitale fût ou non fixée à Venise. Les populations
 « italiennes, pour devenir homogènes, avaient besoin d'être dé-
 « composées et réduites en éléments ; il fallait les refondre.
 « En effet, quinze ans après, en 1812, la puissance autrichienne
 « en Italie, le trône de Sardaigne, ceux de Parme, de Modène,
 « de Toscane, celui de Naples même, l'oligarchie de Gènes,
 « celle de Venise, avaient disparu. La puissance temporelle du
 « pape, qui de tout temps avait été la cause du morcellement de
 « l'Italie, allait n'être plus un obstacle... *Il me faut*, avait dit
 « Napoléon en 1805, *vingt ans pour créer la nation italienne !*
 « Quinze ans lui avaient suffi, tout était prêt ; il n'attendait que
 « la naissance d'un second fils pour le mener à Rome, le cou-
 « ronner roi des Italiens, donner la régence au prince Eugène,
 « et proclamer l'indépendance de la Péninsule, des Alpes à la
 « mer d'Ionie, de la Méditerranée à l'Adriatique. » (1)

Tel était ce rêve commencé à la lueur des bivouacs de la première campagne d'Italie. Sa réalisation devait couronner le drame gigantesque dont le dernier acte est resté dans les secrets,

(1) Mémoires de Napoléon. — Paix de Campo-Formio § vi.

de la Providence. C'était le plus solennel hommage qu'il fût possible de rendre au droit imprescriptible des nationalités ! Quand il s'agit de juger les grands hommes, il faut la même réserve que dans l'appréciation des volontés du Ciel ; quelques détails pris au hasard peuvent sembler défectueux, absurdes, révoltants même ; considérez l'ensemble de l'édifice du sommet à la base, et vous reconnaîtrez que tout s'harmonise sous la main du génie comme sous la main de Dieu.

Ainsi que Villetard l'avait annoncé à Bonaparte, les assemblées primaires furent convoquées ; il l'en informa de nouveau en ces termes : « La municipalité revenue de son premier abatement a donné hier un spectacle digne de vous. Les bruits de l'évacuation de Venise étaient tellement accrédités par tous les généraux même, qu'il n'y avait plus lieu d'en douter pour personne. Heureux s'ils se servaient encore du mot *évacuation*, et on parlait un langage tout-à-fait contraire à la distinction que vous m'aviez bien recommandée. La municipalité a donc, en séance publique, laissé entrevoir la possibilité de cette évacuation, et, disposée généralement à prendre des mesures vigoureuses, ou du moins dans le sens d'une émigration nationale, elle a décrété, à l'unanimité des suffrages, par un scrutin absolument libre, puisqu'il était secret, que pour constater aux yeux de l'Europe la volonté du peuple de Venise, elle le convoquerait ce matin. — Le général Serurier, qui n'a pu être prévenu avant le décret, puisqu'il était rendu inopinément, a paru trouver cette démarche mauvaise. J'ignore si les troupes, qu'il m'avait d'abord dit devoir se borner à maintenir l'ordre, ne s'opposeraient point à la réunion des assemblées primaires. Dans tout ce qui se passe, je ne vois rien qui puisse alarmer la sécurité des Français et je vois que tout au contraire se dispose à donner à ce pays le caractère *antique et noble* que vous désirez lui imprimer, et que

l'enthousiasme de la liberté eût certainement produit de nos jours, comme autrefois celui de la religion, s'il n'eût point été continuellement entravé. » (1)

La question fut posée au peuple vénitien en ces termes : Veux-je conserver la liberté de ma patrie sous les formes démocratiques ? Deux urnes recevaient les boules des votants ; l'urne blanche indiquait l'affirmative. Des prêtres furent chargés de recueillir les vœux des citoyens, et ces vœux furent en grande majorité favorables à l'indépendance et à la liberté.

Des députés furent nommés pour se rendre à Paris et chercher à intéresser le Directoire en faveur de Venise en demandant qu'il lui fût permis de se défendre par les armes. De son côté Villetard écrivait à Bonaparte : Accordez des armes et on se défendra !

Deux jours plus tard, le 44 Brumaire, il lui annonçait l'envoi par la municipalité de Venise, de trois autres députés auprès de sa personne : « La résolution que le peuple vénitien paraît vouloir prendre de s'opposer à l'invasion de l'Empereur, si vous ne lui en ôtez les moyens; la persuasion où je suis que c'était là le but où vous vouliez les conduire; les plans qu'ils vous proposeront en conséquence nécessiteront de votre part de nouvelles instructions que j'aurais aimé recueillir de votre bouche, *afin de vous mieux entendre...* Si j'avais une opinion à énoncer, ce serait celle d'une levée en masse de Venise d'abord, de la terre-ferme ensuite, de toute l'Italie, libre enfin, contre l'invasion hypothétique de l'Empereur.

« L'abbé Monti, dans son style poétique, vous dirait que c'est

(1) Lettre de Villetard au général Bonaparte, du 10 brumaire, an vi. (Pièce n° 38).

à Venise que vous devez puiser le feu et l'âme qui doivent donner la vie à la république cisalpine, vous qu'il a nommé le nouveau Prométhée! » (1)

Villetard croyait de bonne foi que le général en chef favoriserait la résistance des Vénitiens à l'invasion de l'armée de l'Empereur : c'est pourquoi il écrivait à Talleyrand, devenu ministre des relations extérieures, à Paris : « La réponse du général et une réplique à sa réponse que je vous envoie vous prouveront que Bonaparte paraît désirer que la nation vénitienne se défende par elle-même contre un ennemi aussi puissant que l'Empereur. Mais comment le peut-elle si nous achevons de lui ravir les débris de son arsenal; si nous ne lui laissons pas un canon, pas une bayonnette; ou bien la lettre du général n'est-elle qu'une amère et cruelle ironie.

« Non certes, et je crois l'avoir bien prouvé dans le mémoire sur la nécessité de la paix que je vous ai fait parvenir. Non, les Français ne sont point les Don Quichotte de la liberté européenne; mais lorsqu'ils ont pénétré dans une ville comme Venise, non par le droit de conquête, mais par un accommodement; lorsqu'ils sont convenus par un traité de ne prélever sur les moyens de défense que Venise pouvait avoir que ce qui paraissait nécessaire à cette époque à la marine française, je doute qu'il soit dans les principes de notre gouvernement de dépouiller aujourd'hui cette nation de ses derniers moyens de défense, et de lui dire, après lui avoir en quelque sorte lié les pieds et les mains : Nous ne t'avons point vendue à l'Autriche : tu te prétends digne de la liberté ! Eh bien ! défends-toi ! — Non, citoyen ministre, et toute l'Italie demeure

(1) Allusion à un écrit de Monti, l'un des premiers littérateurs d'Italie, où Bonaparte était présenté sous l'allégorie de Prométhée. (*Note de J. Villetard*).

convaincue que ce n'est qu'un stratagème de son libérateur, qui veut enfin éprouver si elle est digne de la liberté qu'il est venu lui rendre, et que dans le mouvement unanime qui paraît se préparer en faveur de l'indépendance nationale, il ne refusera pas de laisser au peuple qu'il abandonne les armes nécessaires à sa défense. » (1)

Ces illusions tombèrent bientôt devant la fatale réalité. Bonaparte fit arrêter les députés envoyés à Paris par la municipalité de Venise, et écrivit à Villetard ce peu de mots qui mit fin à tous les doutes comme à toutes les espérances :

« Le gouvernement vient de ratifier le traité de paix... servez-vous de tous vos moyens pour accélérer nos travaux de la marine. Tous les efforts que pourraient faire quelques Vénitiens pour se soustraire à l'autorité de l'Empereur seraient traversés par la majorité du peuple et seraient d'ailleurs nuls : *qu'ils ne désespèrent pas de leur patrie*. Que ceux qui de bonne foi veulent se réunir à la Cisalpine, y viennent; ils y seront protégés et placés, et en quelque pays qu'ils se retirent, leurs biens seront conservés. — Quand vous aurez pris 24 heures à remplir cette mission, rendez vous sur le champ auprès de moi à Milan. » (2)

Villetard ne voulut point concourir à l'exécution des mesures qui prescrivait l'enlèvement de tout ce que le droit de la guerre autorisait à saisir à Venise; il laissa cette pénible mission au général Sérurier et aux officiers présents dans la ville. Accrédité auprès de Venise république, il crut que son poste continuait d'être auprès des républicains, et il suivit les réfugiés dans leur émigration, dont le noyau principal se rendit à Milan (3).

(1) Manuscrit de Villetard (pièce n° 50).

(2) Mémoire de Villetard (pièce n° 52).

(3) Lettre de Villetard à Tallevrand, ministre des relations extérieures (pièce n° 53).

L'armée française évacua la ville bientôt après, et les Autrichiens prirent possession de Venise aux acclamations d'une populace toujours prête à se courber sous le joug d'un nouveau maître.

Ainsi tomba Venise après quatorze siècles d'existence : les détails de sa lente agonie seront longtemps l'objet des commentaires et des jugements des hommes. Nous croyons avoir assez fait pour sauver la mémoire de Villetard des reproches qui pourraient l'atteindre : à côté de la grande figure devant laquelle tremblait déjà l'Europe entière, l'humble rôle d'un secrétaire d'ambassade n'avait guère la chance d'attirer quelques regards sérieux ; nous avons à faire la part d'une position peut-être unique dans l'histoire ; nous n'avons pas reculé devant une tâche difficile, et si le grand capitaine, en suivant la magique impulsion de son génie, s'est acquis toute notre admiration, le jeune diplomate, en obéissant à l'élan généreux de son cœur, n'est pas indigne de toutes nos sympathies. Nous ne pouvons mieux terminer cette première phase de la vie de Villetard qu'en citant la conclusion du mémoire qu'il devait présenter plus tard au Directoire exécutif :

« N'ayant d'autre guide que ma conscience, j'ai dû ne me
 » conduire que par les règles immuables de la morale et les
 » principes professés par mon gouvernement : j'ai fait dans cette
 » situation tout ce que j'ai dû, et rien que ce que j'ai dû : j'ai dû
 » concourir comme Français, à introduire les Français dans Venise
 » sans effusion de sang, puisqu'ils étaient déterminés à y pénétrer
 » les armes à la main, et je l'ai fait : j'ai dû, comme ennemi
 » de l'Autriche, augmenter le nombre des partisans de la
 » France et doubler les forces de notre armée en cas de rup-
 » ture, et je l'ai fait ; mais j'ai dû, comme agent diplomatique
 » me refuser de livrer à l'Autriche un pays où les Français

» n'avaient été reçus que par suite des conventions que j'avais
 » signées, tant que ces conventions n'auraient point été dis-
 » soutes par les parties contractantes. J'ai consulté, en consé-
 » quence, le peuple vénitien sur son intention à leur égard ; son
 » vœu a été négatif, et je me suis retiré.

» Tel a été, citoyens directeurs, le résumé de ma conduite à
 » Venise, pendant les six mois d'intervalle entre les préliminaires
 » de Léoben et l'exécution du traité de Campo-Formio ; elle est
 » constatée par les pièces diplomatiques que je remets sous vos
 » yeux et sous ceux du peuple français, dont je me trouvais
 » l'organe intermédiaire. Vos prédécesseurs m'ayant laissé igno-
 » rer si elle avait leur désaveu ou leur approbation, j'en appelle
 » à vous pour être jugé. Je ne parle point du danger de la vie,
 » du danger plus grand de la corruption que j'ai dû courir au
 » milieu des poignards et des trésors de l'Italie. Je me borne à
 » finir par cette réflexion d'une femme célèbre (1). *Rien n'est*
 » *plus habile dans la vie qu'une conduite irréprochable.* »

Après l'incorporation de Venise à l'Autriche, Villetard séjourna quelques mois à Milan au milieu des réfugiés vénitiens qui avaient élu un comité consultatif chargé de représenter les débris de leur nation et de prendre auprès du gouvernement français les intérêts de leurs compatriotes qui s'étaient voués volontairement à l'exil. Le secrétaire d'ambassade fit tous ses efforts pour gagner à ces infortunés toutes les sympathies de la France, en faisant comprendre à celle-ci que sa générosité vis-à-vis d'eux serait d'autant plus légitime que ses obligations morales étaient plus étroites à leur égard. Pour ne point rester étranger au progrès de l'esprit public, il se chargea provisoirement de la

(1) M^{me} de Staël.

rédaction du courrier d'Italie, à dater de l'époque de la réunion du corps législatif cisalpin. Enfin, le 29 ventôse, an VI, le ministre des relations extérieures, Talleyrand, lui écrivit que les circonstances ayant rendu nulles les fonctions dont il était chargé à Venise, il ne pouvait comprendre ce qui le retenait en Italie. « Le Gouvernement, ajoutait-il, ne peut prendre en considération vos services précédents que lorsque vous vous serez présenté (1). »

Villetard obéit à l'injonction ministérielle et se rendit à Paris dans le courant de germinal an VI. Nous ne trouvons plus de lui aucune trace officielle jusqu'à sa nomination à la place de secrétaire général de l'administration centrale de la Seine. Il ne garda pas longtemps ces importantes fonctions, car le *Moniteur* reproduit la note suivante, à la date du quatrième jour complémentaire de l'an VII : « Villetard, secrétaire de l'administration centrale de la Seine, a donné sa démission, attendu, a-t-il dit, que l'invisible main (2) qui a tracé le traité de Campo-Formio, semble déjà avoir égaré les nouveaux dépositaires de la puissance nationale et prépare en secret des traités plus criminels et plus vains que les premiers. »

La violence de cette note qu'il est étrange de voir figurer dans la feuille même du pouvoir, devait, comme on le pense bien, fermer, pour l'avenir, tout accès à Villetard dans les emplois publics. Aussi, malgré ses nombreuses demandes, fut-il constamment repoussé par Bonaparte devenu premier consul et empe-

(1) Villetard avait laissé à Milan une partie de ses papiers et de sa bibliothèque. Ces objets tombèrent au pouvoir de l'armée austro-russe, quelque temps après, et furent vainement réclamés auprès des ministres Français et Italiens; ils ne furent jamais rendus.

(2) Barras.

reur. Il s'étonne lui-même des obstacles invincibles qu'il rencontrait, et il écrivait à l'un de ses amis : « J'ai fait depuis six ou sept ans de vaines démarches pour entrer dans les relations extérieures : je ne sais quels ennemis secrets s'y sont constamment opposés : » Ses plus grands ennemis n'étaient autre chose que ses antécédents (1), et il fallait que ses facultés intellectuelles fussent déjà bien ébranlées, pour lui faire oublier un passé qui avait laissé des traces ineffaçables dans la mémoire de son ancien protecteur. Il s'était, à plusieurs reprises, adressé au père de l'empereur actuel, Louis Bonaparte, et nous avons sous les yeux des lettres de ce dernier, alors général de brigade, qui lui promettait de s'intéresser pour lui auprès du premier consul. Toutes ces sollicitations furent sans résultat ; le chef du pouvoir passait impitoyablement un trait de plume sur toutes les propositions où figurait le nom de Joseph Villetard.

Nous le voyons néanmoins, en vertu d'un arrêté du ministre de l'intérieur du 14 floréal, an XI, nommé l'un des quatre régisseurs de la manufacture nationale de tabac, fondée aux Quinze-Vingts par l'administration des établissements de bienfaisance, rue de Charenton. Mais cette place était en dehors des fonctions politiques ou administratives. C'était une simple concession à prix d'argent, que Villetard avait obtenue pour occuper des loisirs qui devenaient homicides pour sa nature inquiète et découragée. « Je n'ai aucun genre d'ambition, disait-il; je ne désire que du travail ! »

(1) Ce fut au commencement de l'an VIII qu'il composa le *mémoire* au Directoire exécutif relatif aux affaires de Venise. Ce mémoire n'a jamais été présenté, dit Villetard, dans une annotation marginale, l'auteur a cru devoir se taire sur les détails de ces événements, puisque le gouvernement se taisait lui-même.

Il résidait habituellement dans une propriété qu'il avait acquise à Saint-Prix, dans la vallée de Montmorency. Il avait dédié cette fraîche solitude à la mémoire de Jean-Jacques Rousseau. Son culte pour l'auteur d'*Émile* allait jusqu'au délire; les détours de son petit jardin étaient décorés de distance en distance par des inscriptions poétiques à la gloire de l'illustre philosophe; quelques-unes de ces strophes nous ont été conservées; elles respirent l'amour et l'admiration d'un cœur qui semble n'avoir pris ses inspirations qu'à cette source brûlante. En faisant construire sa maison de Saint-Prix, il avait voulu que la première pierre conservât le témoignage de sa douleur et de ses regrets; voici l'inscription qu'il y avait fait graver : « La septième année de la République française, la 27^e de son âge, voyant la seule ambition de sa jeunesse, la liberté publique, déjà prête à s'évanouir, Edme-Joseph Villetard, ne cherchant plus sa liberté qu'au sein de la nature, se construisit cette humble demeure et la dédia, dans ses regrets, aux hommes libres morts pour la patrie. »

La littérature avait été sa plus chère étude et son plus heureux délassement; il l'avait prise en amour dès sa plus tendre jeunesse, et tant qu'une étincelle de raison et d'intelligence sillonna sa pensée, il ne se lassa pas de produire. Arrêtons-nous un instant à l'examen de ce poétique héritage dont nous avons recueilli à grand-peine bien des fragments épars, et dont nous devons la collection la plus complète à M. Villetard fils. Sa piété filiale a conservé ce précieux trophée d'un talent qui ne fut pas sans gloire; l'oubli s'est fait autour de ces œuvres d'un autre âge; nous croyons remplir un devoir en les exhumant aujourd'hui et en les rappelant à la mémoire de ses compatriotes.

Le Voyage d'Auxerre à Vincelles, épître en vers et en prose adressée à M. Deschamps, est l'un de ses premiers essais connus,

et c'est en même temps l'un des plus gracieux et des plus pétillants. Les vers en sont faciles, coulants, spirituels, galopant au souffle de la verve et de l'entrain, changeant avec bonheur de teinte et de coloris, suivant les tableaux variés qu'ils nous mettent sous les yeux. La prose, d'une simplicité toute épistolaire fait une agréable diversion ; des traits charmants éveillent à chaque instant le sourire. Ainsi, personne n'a oublié cette plaisante anecdote qui, sous le couvert d'un léger badinage, ne manque pas de profondeur. Villetard se représente dans sa promenade, lisant le *Voyage aux Astres*, de milord Ceton : « A peine arrivions-nous, écrit-il, milord et moi, dans la capitale du globe lunaire, que les chants rauques de quelques vendangeuses me rappelèrent tout-à-coup dans celui-ci. Je me vis bientôt l'objet de leur conversation ; mon habit national, mon sabre et mon plumet leur avaient donné dans l'œil, et l'une d'elles, tout émerveillée, s'écria : C'est celui-là que je prends pour mon amoureux ! Comme les attraits de l'amoureuse n'étaient faits rien moins que pour séduire, je poursuivis ma route et ma lecture. Probablement mon indifférence la piqua : A la lanterne ! à la lanterne ! Il prie le bon Dieu, s'écria-t-elle, c'est un aristocrate ! Vois, mon cher, ajoute Villetard, à quel fil tiennent notre réputation et notre vie ; si l'on eut écouté cette beauté patriote, on me lanternait et pourquoi : parce que je lui semblais dédaigner ses appas en lisant milord Ceton ; parce qu'en lisant milord Ceton, je lui semblais prier Dieu ; parce qu'en priant Dieu, je lui semblais aristocrate. O logique admirable ! »

On ne retrouve pas ce passage dans l'édition de ce voyage imprimée à Auxerre en 1790 ; peut-être parut-il trop hardi à une époque où le peuple était l'idole du jour. Nous le signalons ici parce que, selon nous, il trahit déjà chez notre jeune poète cette fierté généreuse et cette horreur pour les excès populaires qui ont accompagné toutes les phases de son existence.

Dans un genre plus libre, il fit imprimer à Paris, en 1803, une nouvelle en vers, imitée de l'italien Casti, intitulée les *Culottes de Saint Griffon*. Beaucoup d'esprit, un charmant persiflage, une étonnante facilité poétique distinguent ce petit poème dont malheureusement la moindre citation est impossible. La mode autorisait alors ces productions badines que le récent passage du Directoire avait renouvelées de Louis XV. Villetard n'y attachait d'ailleurs qu'une importance très-secondaire, car il écrivait à son ami Dourneau, en lui envoyant cet opuscule : Je suis bien aise que M. Bernard en ait été content, sans que j'attache toutefois à ces bagatelles littéraires, en général, plus de prix qu'elles ne méritent. Il faut faire des vers, comme on fait une partie d'échecs ou de billard, à ses moments perdus. »

Villetard avait raison, s'il voulait parler seulement de ce genre de poésie, et nous savons de reste qu'il envisageait de plus haut le véritable gloire littéraire. Andrieux, Chénier, Ginguené, Cabanis et Palissot lui en avaient fait des compliments ; mais ces messieurs n'étaient pas des modèles de prudence, et leur certificat n'était pas une bien puissante recommandation au sujet de la moralité de l'ouvrage (1).

Il composa plus tard une autre nouvelle : *La Couveuse de Fontevault*, dédiée à P. Bernard d'Héry. Nous croyons qu'elle ne fut jamais imprimée : elle est dans le même goût que la précédente, et se termine par quelques vers à son ami, dont rien, cette fois, ne nous interdit la reproduction :

(1) Nous croyons que ces licences ne sont jamais des titres de gloire, et Andrieux lui-même, dans la publication de ses œuvres en 1818, avait fait justice de sa *Bulle d'Alexandre VI*, et de la *querelle de Saint-Rock et de Saint-Thomas*, dont la verve badine allait beaucoup au-delà de ce que peut se permettre un homme de lettres qui sait le respect qu'il doit au public et à lui-même.

Et toi, Bernard, qui dans ton hermitage,
Loin de la ville et plus loin de la Cour,
Vis en mondain et sais penser en sage,
Qui, revenu des sottises du jour,
Ainsi que moi vieillis dans ton village,
Daigne agréer ce léger badinage,
Entre Comus, les neuf sœurs de l'amour.
Le vrai bonheur est dans la solitude,
Demeurons-y, passons-y tour-à-tour,
Des jeux aux vers, de la bêche à l'étude, etc.

Cette douce philosophie n'était par malheur que dans les vers de notre poète; elle n'était pas dans son cœur. Passons-lui ces plaisanteries un peu légères par lesquelles il cherchait à oublier l'amertume de ses souvenirs. Une mise plus décente eut donné à ces pièces fugitives un air de parenté avec *Vert-Vert* et la *Chartreuse*.

Nous arrivons à certaines compositions d'un autre ordre, où Villetard se montre véritablement supérieur : nous voulons parler de ses chants guerriers et nationaux qui virent le jour en Italie. Son *Hymne sur l'expédition de Rome*, imité du chant du départ, le *Chant du combat* pour l'ouverture de la campagne de l'an VI, et l'*Hymne en l'honneur des Martyrs de la liberté*, respirent l'ardeur et l'enthousiasme qui animaient alors les populations de la Péninsule. Ce genre de poésie nous trouve froids aujourd'hui devant ses allures déclamatoires, parce que nous savons que si quelques-unes de ces inspirations ont aidé nos pères à venger nos frontières envahies, elles ont été parfois aussi le mobile de bien déplorables excès. On ne peut nier cependant que cette facture, aussi neuve et aussi hardie que les événements qui lui donnèrent le jour, n'ait eu sa part d'influence sur la forme littéraire du XIX^e siècle. Elle avait coupé court aux éner-

vantes fadeurs de Dorat et de son école ; elle avait fait table rase de toutes ces allégories mythologiques qui défrayaient nos poètes depuis François I^{er} ; elle s'adressait à des intelligences vulgaires qu'il fallait saisir au moyen d'images palpitantes par la couleur et l'énergie ; elle éveillait des passions jusqu'alors assoupies et comprimées ; elle marchait en même temps sous le drapeau du soldat et sous la bannière du citoyen ; elle s'était tellement naturalisée dans les masses qu'elle fut un instant à elle seule la littérature de la nation. Elle est tombée depuis à l'état de simple document de l'histoire ; et nos dernières révolutions n'ont rien produit en ce genre qui puisse lui être comparé ; elle a seulement laissé la trace de son passage dans les œuvres plus achevées et plus calmes qui lui ont succédé de nos jours.

Le premier essaidramatique de Villetard fut la tragédie de *Phocion*, ou *l'Ecole des Républicains*. « Elle a été composée, dit « l'auteur, à Gênes, en 1792 et 93, et lue dans ce temps à « MM. Amauri Duval, Noël et Jacob. Il y avait peut-être quelque « courage à l'envoyer alors, comme je l'ai fait, à Monvel, acteur « du Théâtre-Français. J'ai cru la pouvoir faire imprimer quoi- « que faible de style, à l'époque de la révolution d'Italie, pour « prévenir, autant qu'il était en moi, les malheurs qui avaient « accompagné la nôtre. On y reconnaît aisément un jeune « homme de 22 ans, essayant ses forces, loin du centre du bon « goût, et trop abandonné à ses propres moyens. Je n'avais pas « alors un seul livre français, excepté Plutarque. » Cette loyale confession du poète nous dispense de tout commentaire ; qu'il nous suffise de rendre hommage à la manière large et antique dont il a su rendre la grande figure de Phocion ; c'est une belle copie de Plutarque, son admirable modèle. Cette tragédie qui fut imprimée à Milan, en 1797, avec cette épigraphe : *Quid leges sine moribus ?* est dédiée aux Italiens de la république cisalpine.

Pendant son séjour en Italie, il donna également une traduction en vers de la tragédie intitulée : *La Conjuración des Pazzi*. On y trouve de beaux vers, malgré la contrainte que le traducteur est toujours obligé de s'imposer. Mais Villetard, dans cette œuvre, s'était un peu affranchi de l'esclavage de la lettre; il avait voulu rendre l'effet de l'ensemble, et il avait réussi à donner quelque chose de son âme française à cette noble et fière étrangère. Alfieri était pour lui le type de la grandeur littéraire; il avait eu quelques relations avec lui, et en avait conservé de palpitants souvenirs.

Aussi le voyons-nous plus tard prendre chaudement sa défense, lorsque les journaux du temps prétendirent qu'Alfieri avait abjuré, sur la fin de sa carrière, les principes qu'il avait professés dans la maturité de son âge et dans la force de son génie. En réponse à un article qui le disculpait de cette apostasie, on avait opposé sans preuve un propos très-apocryphe : « Je connaissais, lui faisait-on dire, les vices des grands, j'ignorais ceux des petits. »

« D'abord, écrit Villetard aux rédacteurs de la *Décade philosophique*, ce n'était guère par le cliquetis de l'antithèse que ce génie « mâle et sublime exprimait ses idées, et certainement l'auteur « d'*Agis* et de *Virginie* n'avait pas attendu l'époque de la révolution française pour méditer sur les abus éventuels de la liberté, comme sur la dépravation nécessaire de la servitude. « Les vices de quelques petits, les vertus mêmes de quelques « grands, ne changeaient rien au fond de la question dès longtemps résolue par lui. Il ne distinguait d'ailleurs ni petits, ni « grands dans l'ordre civil, mais bien des individus plus ou « moins recommandables aux yeux de la cité, par leurs vertus « ou leurs talents. Honorons son génie sans outrager son caractère; il s'estimait plus encore à titre d'homme de bien que

« d'homme de lettres ; et sa verve républicaine n'était en lui
 « que l'accent de la probité. Le sentiment de la dignité natio-
 « nale, le noble orgueil du nom français, n'obligeaient point un
 « étranger à dissimuler les erreurs que la France avait pu com-
 « mettre en reconquérant son indépendance ; mais s'il avait eu
 « la même patrie que nous, il eût fini par jeter un voile épais
 « sur l'ivresse d'un moment, sur les excès même de quelques
 « hommes ; n'ayant quant à lui-même aucuns remords à étouf-
 « fer, aucune intrigue à conduire, aucune ambition à satisfaire,
 « il n'eût jamais menti, comme tant d'autres, à sa conscience et
 « à sa renommée, et n'eût point offert à l'Europe le scandale
 « d'une versatilité suspecte sur des questions qui font la base
 « du pacte social. »

La succession des événements politiques semblait guider Villetard dans le choix des sujets qu'il imposait à son étude, et la nature de ces événements se reflétait dans ses œuvres littéraires. *Phocion* avait été proposé comme un type admirable aux nouveaux républicains d'Italie ; quelques années après, notre poète crut devoir offrir *Constantin* comme une lointaine réminiscence de la grandeur impériale (1). Ce fut en 1806 qu'il fit paraître cette nouvelle tragédie sous le titre d'*Hercule Maximien, ou le quatrième siècle*. Son idée avait une valeur incontestable : il s'emparait d'un magnifique épisode de l'agonie du monde romain ; il nous faisait assister à cette lutte suprême du polythéisme contre la nouvelle religion du Christ ; il nous montrait les prodigieux efforts du fils de sainte Hélène pour ramener l'unité politique en même temps qu'il consacrait l'unité reli-

(1) Villetard avoue que ce sujet lui a été indiqué par les notes de Voltaire sur la tragédie de Sémiramis.

gieuse ; il nous laissait apercevoir en passant quelques traits de cette grande figure de saint Athanase dont la vie, les combats et le génie servirent si puissamment à l'agrandissement du christianisme ; en un mot, il s'était tracé un large cadre qu'il eut été glorieux pour lui de remplir dignement. Par malheur ses préventions l'égarèrent trop souvent dans le cours de sa composition : il prête à ses héros des idées et un langage qu'ils n'auraient pu acquérir qu'en traversant le dix-huitième siècle ; il fait de Constantin un philosophe trop voltairien pour être vraisemblable, et il semble n'avoir adopté pour ce personnage, si diversement apprécié par les historiens, que la version la plus fâcheuse pour sa mémoire. Constantin, d'après lui, n'aurait pas eu la croyance à la religion du Christ ; il n'aurait eu que l'habileté d'un fourbe qui abjure le culte suranné des idoles pour favoriser le christianisme auquel l'avenir appartient désormais. Avons-nous le droit de scruter en ce sens la conscience des grands hommes, et leurs actes ne sont-ils pas des témoins suffisants de leur valeur aux yeux de l'humanité ? N'est-ce déjà point un gage d'une supériorité immense que le pressentiment des tendances de son époque, et la satisfaction donnée à des vœux et à des intérêts jusqu'alors méconnus ? Malgré ces taches dont l'origine était due au milieu étroitement philosophique dans lequel Villetard avait vécu, on trouve dans son œuvre de belles pensées traduites par de beaux vers. C'est ainsi que Constantin, voulant amener son beau-père Maximien à embrasser le culte des chrétiens pour en faire un instrument de sa politique, l'auteur le fait parler en ces termes :

... J'ai jeté mes regards sur les peuples divers,
J'ai vu partout les dieux gouverner l'univers ;
Puisqu'au monde en enfance il en fallait encore,

J'ai préféré le dieu qu'eût choisi Pythagore,
 Qui mourut en Socrate et vivait en Platon,
 Que Rome eût dû peut-être admettre au Panthéon.
 Le Christ en plein sénat fut loué par Tibère ;
 Son culte est simple et pur, sa morale est austère ;
 Et nous aurons pour nous tous ceux que le malheur
 Force à chercher au ciel un Dieu consolateur.
 Ivre du souvenir de ses vertus romaines,
 Rome croira renaitre aux mœurs républicaines,
 De ses premiers censeurs écouter les leçons,
 Et dans nos saints martyrs retrouver ses Calons...
 Fatigués tour à tour par dix siècles de guerre,
 Il faut un Dieu de paix aux peuples de la terre ;
 Viens, le glaive à la main nous prêcherons ses lois ;
 Il est aussi le Dieu qui fait régner les rois !

Dans une autre scène, la plus remarquable, sans contredit, de la pièce, Constantin expose à ses conseillers les moyens qu'il veut employer pour arracher l'empire aux quatre Césars qui s'en disputent encore les débris, et pour saisir à lui seul le sceptre du monde; alors il s'écrie :

..... Si le ciel nous seconde,
 Nos Gaulois suffiront pour envahir le monde.
 Je connais les Gaulois; ce peuple conquérant
 Est mon plus sûr appui dans un projet si grand :
 Ami des nouveautés, la ferveur de son zèle
 Veut partout des Chrétiens porter la foi nouvelle :
 Las du joug des Romains, sa longue inimitié
 A mes desseins vengeurs l'a pour jamais lié.
 A tous ses intérêts je me ploierai sans peine ;
 J'adopterai ses mœurs, j'épouserai sa haine,
 J'embrasserai son culte, et sous mes étendards,

J'enlacerai la croix aux lauriers des Césars ;
 J'y rallierai partout ces enfants de la guerre ;
 De leurs flots débordés j'inonderai la terre,
 Et dirigeant leurs cours, l'oriflamme à la main,
 N'arrêterai mes pas qu'aux bords du Pont-Euxin.
 Auguste aux factions ayant vu Rome en proie
 La voulut transférer sur les débris de Troie ;
 Par Mécène et Flaccus il en fut détourné ;
 A remplir ses desseins je suis déterminé...
 Mon trône est déjà prêt, la place en est choisie ;
 Aux portes de l'Europe, aux confins de l'Asie,
 Je l'asseois dans Byzance, et je trouve en ses murs
 Des yeux plus éblouis et des amis plus sûrs ;
 Je les donne aux Chrétiens et j'en fais leur patrie ;
 Jadis aux murs de Rome, à ceux d'Alexandrie,
 Romulus, Alexandre avaient donné leur nom :
 Aux murs de ma cité je fais le même don ;
 Je l'orne des débris de la grandeur romaine,
 Centre de mon empire, elle en sera la reine ;
 Et du sein de ma cour, embrassant les deux mers,
 Je pourrai d'un coup d'œil planer sur l'univers !

Il paraît que Villetard lut sa tragédie devant le comité du Théâtre-Français, et qu'elle fut reçue à correction. Cette œuvre lui coûta beaucoup de travail et de soucis ; nous avons sous les yeux un grand nombre de lettres dans lesquelles il en parle avec une inquiétude toute paternelle ; il demande des conseils à ses amis et avait chargé l'un d'eux, M. Dourneau d'Héry (1), de lui

(1) Edme-Martial Dourneau, né à Héry, en 1769, montra dès son enfance une grande aptitude pour les lettres. Appelé en 1793 à la défense du pays, il parvint au grade d'inspecteur-adjoint des équipages de l'artillerie de siège. De retour dans ses foyers, il embrassa la carrière du

en faire une critique très-sévère pour le mettre à portée de faire disparaître les fautes qui s'y trouvent. Cette confiance honore également ces deux hommes; car on sait que la modestie n'est pas la vertu des poètes, et qu'ils profitent rarement des conseils qu'ils semblent demander comme une grâce. Nous croyons que Villetard accepta loyalement ceux de son intelligent ami. En effet, le manuscrit de la pièce est surchargé de ratures et de suppressions dont l'indication a été suivie dans l'exemplaire imprimé qui nous est parvenu.

Il est à regretter que quelques-unes de ces suppressions aient atteint d'assez remarquables passages; les circonstances politiques en avaient probablement nécessité le sacrifice provisoire. Par une singularité qui signalait déjà les excentricités de Villetard, cette tragédie devait être dédiée à l'empereur des Français. Était-ce flatterie ou sanglante épigramme? Était-ce une précaution pour ne point éveiller la susceptibilité impériale? Nous n'oserions point nous prononcer ici; mais cette velléité, surprenante de la part d'un ennemi avoué de Napoléon, donna l'éveil à la censure, et non-seulement la pièce ne fut pas représentée, mais elle fut encore la source de nouvelles tribulations pour le pauvre poète. En 1807, il écrivait à M. Belleville, alors administrateur du pays d'Hanovre: « De misérables espions de police, dirigés par des intrigants littéraires, se sont avisés dans

notariat: c'est à cette époque qu'il fit la connaissance de Villetard qui l'avait chargé de quelques affaires d'intérêt. En 1833, il fut nommé juge de paix à Seignelay. Cinq ans après il se démit de cette charge en faveur de son fils et mourut le 21 février 1842. Il publia en 1828 des poésies: *Myriologies ou chants funèbres et élégiaques d'un épirote*. Il a laissé plusieurs ouvrages inédits, et des poésies remarquables par la grâce de la pensée et la facilité de la forme.

ces derniers temps de me rendre suspect au gouvernement, à propos d'une pièce de théâtre qui avait le malheur d'être assez bonne pour inspirer quelque jalousie de métier à ces messieurs; on m'a tracassé très-injustement à cause de cet ouvrage, et l'on a fini par me dégoûter tout-à-fait de la littérature qui faisait ma consolation dans la solitude où je suis condamné depuis dix ans. »

Dans les dernières années de son existence intellectuelle, Villetard avait entrepris la traduction libre, en vers, du poème *des Saisons*, de Thompson; il nous en reste de nombreux fragments dont quelques-uns portent le cachet d'un véritable talent. Nous regrettons que l'espace dont nous disposons ne nous permette pas d'en faire ici quelques citations, d'autant plus que ce travail n'a jamais été imprimé, à l'exception d'un remarquable passage où le poète fait la revue des grands citoyens de la Grèce et de Rome, et qui fut inséré dans la *Décade philosophique*. Il traduisit également le poème de Pope *sur la Vie humaine*; il ne nous est rien parvenu de ce travail. Notre compatriote, on le voit, prenait une large part à ce mouvement de notre littérature qui, dans son invasion chez l'étranger, se retrempait aux nuageuses tristesses de l'Allemagne et aux aspirations dramatiques de l'Angleterre.

Nous passons sous silence un grand nombre d'autres essais poétiques en tous genres : ainsi nous indiquerons seulement *les Labdacides*, tragédie lyrique, destinée à l'Opéra et qui n'attendait que le souffle musical d'un autre maître pour lui donner la vie : des fragments de *Régulus*, traduits de Métastase ; une ébauche de tragédie ayant pour sujet Catherine II ; des odes et des chansons anacréontiques, toutes compositions remarquables à des titres divers, et que le temps ne nous permet pas d'analyser ici. Son goût et son aptitude poétique se trahissaient dans

les moindres circonstances. Ainsi, M. Bernard, d'Héry, a conservé de lui des bouts rimés qu'il fit un jour chez M. Bernard père, et qui témoignent de son esprit en même temps que de son extrême facilité.

Un *Projet d'empire d'Occident*, qu'il annonce lui-même devoir être inséré dans le *Publiciste*, en 1805, nous prouve que ses études abordaient aussi les sujets sérieux et pratiques qui avaient alors l'intérêt d'une brûlante actualité. Sa tragédie de Constantin contient les germes de cette idée ; il nous a été impossible de juger dans quelles proportions se développait sa théorie spéciale, le journal qu'il indique ne faisant aucune mention de ce travail. Il est permis de croire que ce projet politique contenait quelques hardiesses qui en auront empêché la publication ; car sa plume alors était plus que suspectée, et devint l'objet d'une surveillance active qui ne lui permettait pas toujours de sortir de la sphère de ses spéculations purement poétiques.

Une courte note, insérée dans les œuvres de Charles Nodier, nous apprend que Villetard fut affilié à la société des Philadelphes, dont quelques membres se réunissaient le soir, au café Putode, dans la rue des Marais : « Là, dit le spirituel auteur des *Souvenirs de la Révolution et de l'Empire*, là se trouvait le bon Villetard, jeune talent plein d'espérance, âme civique et romaine, dont un profond ressentiment des maux de la patrie, dont un spleen austère, mais actif et dévorant anéantit le germe dans sa fleur (1). » Il était difficile, en si peu de mots, de caractériser l'ex-diplomate de Venise avec plus de vérité, d'énergie et de bienveillance à la fois.

(1) *Souvenirs, épisodes et portraits de la révolution et de l'Empire*. tom. 2, p. 264.

Qu'était donc la Société des Philadelphes ? D'après Charles Nodier, cette mystérieuse phalange aurait longtemps plané comme une menace toujours suspendue sur le Consulat et sur l'Empire ; royalistes et républicains se seraient coalisés pour lutter contre l'ennemi commun, et à la tête de ces conjurés, disséminés dans les régiments et dans la bourgeoisie, seraient venus briller, à tour de rôle, Oudet, Lahorie, Malet et Moreau, chefs ténébreux d'une armée plus ténébreuse encore. Cette bizarre association, toujours sur la foi de son aventureux historien, était vivifiée par les plus généreuses espérances, par les dévouements les plus sublimes et par les plus nobles martyres. Toutes ces fidélités inédites, toutes ces gloires posthumes, tous ces remuements anonymes sont racontés avec le charme du style et la séduisante faconde d'un auteur qui passe avec une agilité incroyable du domaine de l'histoire dans celui de la fantaisie pure. — Quel rôle Villetard a-t-il joué dans cette conspiration incertaine ? (1) Personne ne le sait, et nous sommes réduits à penser qu'il n'est pas invraisemblable que cet esprit, si fortement aigri contre les hommes et les choses du moment, ne se soit jeté dans une entreprise qui tendait à nourrir l'amertume de ses regrets et à le venger des trahisons dont il se croyait la victime. Quoi qu'il en soit, il dut bientôt paraître inutile ou compromettant aux membres de la Société des Philadelphes. L'exaltation journalière de ses idées avait insensiblement ébranlé chez lui l'organe cérébral ; cette fibre, toujours tendue par de sombres images et des rêves acca-

(1) De récentes publications ont donné quelques éclaircissements historiques sur les sociétés secrètes du temps du Consulat et de l'Empire, et Charles Nodier s'est trouvé justifié d'une partie des accusations qu'on avaient lancées contre le prétendu romanesque de ses souvenirs politiques.

blants, devait finir par se briser sans retour; de violents accès de délire avaient déjà plus d'une fois porté l'épouvante et la tristesse au milieu de sa famille et de ses amis; sa mémoire s'obscurcissait de jour en jour, et dans ses moments lucides, il semblait n'avoir plus la conscience de certaines phases de sa vie passée. Voilà ce qui nous donne la clé de ces contradictions flagrantes que nous retrouverons dans les dernières années de son intelligence; voilà ce qui nous explique les pétitions incessantes qu'il adressait au pouvoir pour obtenir un nouvel emploi dans la diplomatie; voilà ce qui nous éclaire sur cette inspiration inattendue, qui, au bruit des salves d'artillerie et des cris de victoire qui célébraient la bataille d'Iéna, lui fait tout d'un coup entonner un hymne en l'honneur de Napoléon, et réveiller l'ombre du grand Frédéric posant la couronne impériale sur le front du vainqueur des Prussiens! Cette ode sur la victoire d'Iéna, par l'exubérance du style et de la pensée, nous semble un témoignage irrécusable de l'anarchie qui bouleversait déjà l'imagination de notre poète. — Ce fut une de ses dernières publications.

En 1804, il avait fait l'acquisition d'un domaine assez important près de la Ferté-Sous-Jouarre; c'était la terre de Saint-Ouen, ancienne résidence des Montmorency. Il espérait y trouver une diversion à ses préoccupations incessantes, en se livrant avec ardeur à l'agriculture et à des projets d'amélioration rurale. Mais là fatale maladie qui devait le séquestrer du monde prenait des proportions effrayantes, et faisait entrevoir la terrible nécessité d'un isolement complet. Des accès de mélancolie, dont la vue de ses enfants pouvait seule le distraire, venaient à chaque instant assombrir cette nature autrefois si vive et si enjouée. Il versait parfois sur eux des larmes d'attendrissement en leur prodiguant ses caresses paternelles, comme s'il eût pressenti le malheur qui le

menaçait. Enfin, en 1808, sa famille se décida au plus douloureux sacrifice ; il fut transporté à la maison de santé de Charenton où il vécut jusqu'en 1826. Il mourut le 7 juillet, sans avoir recouvré la moindre trace de sa raison. Des accès de fureur nécessitaient un traitement énergique auquel sa robuste nature put résister pendant dix-huit années. Sa femme, ses parents, ses amis lui rendaient de fréquentes visites, et toutes ces personnes, si chères à son cœur quelques années auparavant, passaient comme des ombres inconnues, qui ne réveillaient en lui ni sourire ni tristesse.

Le monde l'oublia dans cette tombe anticipée. — Un jour, c'était en 1823, un pauvre malade, parti de la Bourgogne, se rendait à Paris et passait devant le funèbre hospice de Charenton ; c'était un ancien ami de Villetard, un homme de cœur et d'intelligence, qui se sentit pris d'une noble sensibilité à l'aspect de ces murs et au souvenir de celui qui s'y trouvait si fatalement consigné ; une larme vint tomber sur ses joues encore pâlies par la souffrance ; il se rappela que lui aussi était poète, et il laissa tomber ces quelques vers, que nous sommes heureux de recueillir ici :

Un poète en ces lieux appelle ma pitié :
 De sa raison la trace est effacée,
 Il ne peut ressaisir l'éclair de la pensée,
 Et vit ici de la terre oublié.
 De sa tremblante main sa lyre est échappée,
 Apollon en gémit sur ses divins autels ;
 Par les arrêts du sort depuis longtemps frappée,
 Nous ne l'entendrons plus à la gloire occupée,
 Soupirer des vers immortels.
 De notre indépendance arborant le symbole,
 Autrefois je l'ai vu, dans sa noble fierté,

Faire tonner aux pieds du Capitole
 Les accents de la liberté.
 Plus tard encor de cette république,
 L'orgueil du golfe Adriatique,
 Il prédit les destins futurs ;
 Et les vers solennels de sa muse énergique
 Ont, au sein de Venise antique,
 Fait pâlir ses tyrans obscurs.

Adieu, d'une plus douce vie,
 Puisses-tu ressaisir la dernière moitié ;
 Puisse du sort la rigueur assouvie,
 Te rendre à ma vive amitié.

Cet ami, ce poète, ce nouveau Blondel chantant sous les murs d'une prison, c'était Dourneau, d'Héry, qui jadis, avait souvent échangé avec Villetard de mélodieuses confidences. Ce touchant hommage, rendu par un homme de bien, dont les lumières et l'heureuse vieillesse furent honorées par ses concitoyens, nous dispense de tout commentaire. En interrogeant le cœur et les souvenirs des rares amis qui ont eu le privilège de lui survivre jusqu'à ce jour, nous retrouverions les mêmes échos, les mêmes regrets, la même religion pour sa mémoire.

Homme de probité par excellence, Villetard apporta dans ses relations privées une délicatesse et un désintéressement qui ne se sont jamais démentis. Nous avons vu quelles étaient en matière politique, la droiture et la rigidité de ses principes ; il s'était fait sur les hommes et sur les choses un idéal que l'expérience vint trop souvent briser. Son cœur tressaillait à la rencontre d'une de ces natures qu'il rêvait avec amour ; il éprouvait un magnétisme sympathique pour les grandes âmes : il disait de l'amiral Truguet qu'il avait rencontré pendant son séjour à

Gênes : « J'aime ce jeune français ; il joint à l'énergie du civisme la moralité du caractère ; il faudrait qu'il en fût ainsi de tous nos républicains. » Rien n'était plus séduisant que les formes de son esprit ; sa conversation était pétillante de verve, d'érudition et de poésie ; tous ces avantages étaient encore rehaussés par le charme de ses manières, l'éclat de ses yeux, l'expression de sa physionomie, et les belles proportions de tout son être, qui semblait une magnifique alliance de l'esprit, de la force et de la loyauté. Sa tendresse pour ses enfants était un culte où il venait puiser les joies les plus douces et les plus réparatrices. La mort lui enleva sa fille aînée à laquelle il avait donné le nom de *Fausta*, l'héroïne de sa tragédie de *Constantin* : ce fut pour lui une douleur dont rien ne put diminuer l'amertume. Son épouse partageait noblement ses souffrances morales et lui prodiguait les consolations qu'elle allait chercher dans son âme aimante et dévouée. Il lui a rendu cette justice dans un charmant billet qu'il adressait à Ginguené, au sujet d'une poésie de cet auteur.

- Je les ai lus ces jolis vers,
- « Que fit pour sa Nancy fidèle
- Un époux consolé par elle
- « Dans sa disgrâce et ses revers :
- « En pareil cas, celle que j'aime
- « Me consolait également,
- « Je pensais bien aussi de même,
- « Mais l'écrivais moins joliment.

Une des qualités que l'on aime à retrouver dans Villetard fut son attachement pour sa ville natale et pour ses amis de collège. Ses lettres abondent en témoignages d'une exquise sensibilité. Pendant son séjour en Italie sa pensée se reportait souvent

vers son pays, vers ses anciens camarades que le hasard des révolutions avait dispersés loin du foyer paternel; il écrivait à M. Deschamps, alors sous-commissaire des guerres à l'armée des Pyrénées : « Fais moi le plaisir, nouveau César, puisque te voilà paisiblement assis sous l'ombre de tes lauriers, de m'envoyer les commentaires sur les guerres que tu as faites dans les Gaules. N'oublie pas de m'apprendre quels rôles y auront joué nos amis communs, les Chaudet, Ducrot, Vérigny et autres. Pour moi, paisible diplomate, j'étudie en silence entre Platon, Machiavel, John Adams et Rousseau à gouverner les états que vous aurez conquis. Vivent les Auxerrois ! Ils semblent nés tout exprès pour changer la face des empires. »

« Que devient, dit-il plus loin, notre petite société d'Emulation ? Tient-elle encore ? Est-elle dispersée ? mande-m'en des nouvelles. C'est dans la république d'Athènes que la liberté donnait naissance aux beaux-arts ; les mettrait-elle en fuite dans la nôtre ? »

Dans une autre épître, il s'écrie : « Oh ! que le jour qui nous réunira dans notre cité commune, sous les mêmes tilleuls, près des mêmes eaux, sera pur et consolant pour moi ! Mon ami, je ne sais, mais je me sens plus gai, plus sain, plus heureux depuis que tu t'es approché de moi, que je vous sais deux ou trois de mes compatriotes à quelques lieues d'ici. Il semble que vous ayez apporté avec vous cet air natal plus doux que l'ambrosie, que vous l'exhaliez à l'entour comme les Dieux du vieil Olympe, et que j'en respire le voluptueux parfum. Tu n'es pas Dieu, mon ami, mais tu es pour moi le patron de la sainte amitié. »

Sa sollicitude pour Auxerre ne se bornait pas toujours à de touchantes protestations, il aimait à se rendre utile et à mettre son crédit au service de ses compatriotes. A l'époque de la réorganisation de l'instruction publique, notre ville sollicitait l'é-

tablissement d'un lycée dans son enceinte ; (1) il avait été décidé qu'il en serait créé trente seulement pour toute la France, et nous avons dans la ville de Sens une rivale déjà aussi redoutable qu'elle fut heureuse un demi-siècle plus tard. Villetard se trouvait alors en position de faire quelques démarches en faveur de la ville d'Auxerre. Nous croyons devoir reproduire ici les renseignements qu'il adressait aux administrateurs auxerrois, persuadé que cette question, encore palpitante d'actualité pour nos compatriotes, ne semblera pas indigne d'une sérieuse attention. Voici la lettre sans date que nous retrouvons dans ses manuscrits :

« Citoyens, les citoyens Pontagny, maire, et Hay, conseiller de préfecture, chargés de solliciter à Paris, auprès du gouvernement, l'établissement d'un lycée d'instruction publique à Auxerre, ayant été obligés de partir avant d'avoir obtenu ce qu'ils demandaient, me laissèrent plusieurs exemplaires de leur mémoire, et me chargèrent d'intéresser au succès de leur demande les différentes personnes qui pouvaient y être utiles. Parmi ces personnes, celle qui a paru y prendre l'intérêt le plus vif a été le général Davoust, ancien élève de l'école d'Auxerre, qui, sur la rédaction même de plusieurs lettres que je lui présentais à signer, n'hésita point à mettre beaucoup d'activité dans cette affaire ; il vous a même écrit directement depuis à ce sujet.

« Plusieurs généraux, plusieurs membres de l'Institut y ont également pris part avec un zèle qui n'eût point été infructueux, si la commune d'Auxerre eût fait des offres suffisantes. Il n'y a plus de temps à perdre pour qu'elle puisse obtenir un des quatre grands lycées qui restent à organiser. Peut-être n'a-t-on point

(1) Voir l'histoire d'Auxerre par les continuateurs de l'abbé Lebeuf.

assez senti l'avantage d'un pareil établissement, qui donnerait à cette ville une importance beaucoup plus grande que celle qu'elle a jamais eue, et qu'elle est menacée de perdre, par l'activité des villes qui l'entourent. Si depuis la chute de l'école militaire, qui ne renfermait pourtant que 52 élèves éduqués aux frais de l'Etat, elle a perdu quelque chose de sa splendeur sous le rapport des lettres, des sciences et des arts, que deviendra-t-elle lorsque l'établissement d'une école secondaire, déjà florissante à Sens, aura sourdement miné l'école centrale qui lui reste, et ne lui aura plus laissé que quelques écoles particulières, estimables sans doute, mais incapables de rivaliser par le nombre et les talents des professeurs, par la multiplicité des élèves, par l'affluence des pères de famille, par la consommation des denrées qui en résulteraient, par l'avancement de la civilisation, avec les villes principales de la France qui auront eu le bonheur d'obtenir l'un de ces trente principaux établissements. »

« En vain les ennemis des premiers fonctionnaires publics de ce pays répandent-ils le bruit que de petites intrigues monacales, de petites haines politiques, de petites passions de parti tendantes à placer tels professeurs plutôt que tels autres à la tête de l'instruction publique, refroidissent le zèle de la municipalité dans cette circonstance importante, où Auxerre peut devenir, sous le rapport des lumières, une des trente capitales de l'Etat, si je puis parler ainsi. Les hommes, surtout les hommes de parti passeront, les institutions, surtout les institutions tendantes à civiliser les peuples resteront pour l'intérêt des cités qui auront eu assez de zèle pour les conquérir, et pour la gloire des magistrats éclairés qui se seront élevés au-dessus de tous les petits intérêts pour se dévouer à l'intérêt général. »

« Il reste à savoir si l'état actuel des finances de votre com-

mune vous permet de faire en ce moment des sacrifices si avantageux pour l'avenir. Pour moi, j'offre à mes concitoyens et à vous, qui les représentez, toute l'activité de mon dévouement au pays qui m'a vu naître, et de ma reconnaissance pour l'école où j'ai reçu ma première éducation. »

Résumons-nous, et donnons un dernier regard à cette existence si courte et si douloureuse : voyons ce jeune auxerrois, l'imagination tendue vers les grandes ombres de la Grèce et de Rome, arrivant en Italie, son Plutarque à la main, abordant, au pas de charge de nos armées, les arcanes de la diplomatie ; spectateur de la tourmente et acteur lui-même dans ces drames politiques ; évoquant les héros d'Athènes et leur faisant dicter de poétiques leçons de morale et de liberté ; aidant une aristocratie défaillante à tomber sans secousse ; préservant Venise de toute sanglante souillure ; mettant sa nouvelle république sous la sauvegarde de Jean-Jacques... puis, cruellement arraché à tous ses rêves, et rentrant dans la vie privée avec ce ver rongeur qui devait si tôt avoir raison de sa belle et pure intelligence. Aurions-nous le courage de condamner cette vie en ce qu'elle avait d'étrange et d'exubérant ? Souvenons-nous qu'elle a été brisée dans sa fleur. Homme de sentiment avant tout, Villetard n'avait pas eu le temps de faire la part du dogme philosophique, et la part de l'humanité ; l'expérience ne lui avait pas encore apporté ses leçons ; il n'avait connu et n'avait voulu suivre que le premier élan de son cœur, le premier cri de sa conscience. L'idée religieuse lui avait fait défaut ; elle ne lui était pas venue en aide pour synthétiser tous les faits de l'histoire ; et, privé de cet appui salutaire, il a désespéré de l'avenir, parce que son idéal lui semblait un instant méconnu.

On se demande involontairement pourquoi cette nature chevaleresque, impressionnable, ouverte à toutes les poétiques

images, s'était fourvoyée dans les prosaïques labeurs d'un mandat officiel ; pourquoi cette nature indépendante, mobile, ombrageuse, qui n'avait pas voulu se plier à la discipline du soldat, s'était hasardée dans le rôle périlleux de l'ambassadeur qui, lui aussi, doit rester impassible sous l'empire du mot d'ordre et de la consigne. On doit regretter que l'étude n'ait pas absorbé tous ses loisirs. Il eût trouvé le bonheur, et peut-être la gloire, en mettant son aptitude littéraire au service de ses aspirations généreuses ; il eût noblement parcouru la voie magnifique qui s'ouvrait devant lui, sans avoir à redouter l'écueil contre lequel il s'est brisé. Enfin, tel qu'il nous est légué par l'histoire, sachons lui gré de son attitude au milieu du cataclysme révolutionnaire où nos pères se sont tant débattus. Combien d'autres, en doublant ce cap des tempêtes, y ont laissé des lambeaux de leur probité, de leur réputation, de leur honneur. Villetard, frappé bien cruellement aussi dans la lutte, a eu du moins le mérite suprême, malgré des obstacles et des dangers sans nombre, de conserver le titre d'honnête homme.

EMILE DUCHÉ.

